



COMMISSION DES FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE COMIFAC

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'EXPLOITATION CERTIFIÉE DES FORÊTS PHASE II (PPECF II)

BMZ 2015 68 203



31 mars 2019

3ème rapport semestriel

Octobre 2018 à mars 2019

Un projet cofinancé par
la République Fédérale
d'Allemagne au travers
de la KfW
Entwicklungsbank



Ce rapport a été préparé par :

- Romain LORENT, chef d'équipe
- Nicolas PERTHUISOT, expert en certification forestière
- Eric DASSIE, expert en suivi & évaluation et communication

- Michel MIDRÉ (Backstopping ECO Consult)
- Jean-Paul GRANDJEAN (Backstopping Oréade-Brèche)

Pour
Le Secrétariat exécutif de la COMIFAC
Yaoundé, Cameroun
et
La Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)
Francfort, Allemagne et
Yaoundé, Cameroun

Contact :

Romain LORENT

Coordinateur du Programme « Promotion de l'exploitation certifiée des forêts »

Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)

Téléphone : + 237 6 70 66 85 16

Email : romain.lorent@eco-consult.com

Skype : romain_lorent

Site web: www.ppecf-comifac.com

Les services de consultant sont apportés par :

Chef de file :

ECO Consult Sepp &
Busacker
Partnerschaft
Hersfelder Straße 17
36280 Oberaula, Allemagne
Tél. : +49 (0) 66 28 83 73
Fax : +49 (0) 66 28 80 16



en association avec :

Oréade Brèche
70, Rue de l'Église
67130 Schirmeck,
France
Tél. : +33 (0) 3 88 49
64 35
Fax : +33 (0) 3 88 49
66 24



Table des matières

1	ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME POUR LA PÉRIODE	6
1.1	INTERVENTIONS EN COURS ET EN PRÉPARATION	6
1.1.1	<i>AXE I : les conditions conceptuelles et institutionnelles pour la certification sont mises en place</i>	6
1.1.2	<i>AXE II : la qualité de l'exploitation industrielle est améliorée</i>	14
1.1.3	<i>AXE III « La communication »</i>	26
1.2	COMMUNICATION DE LA CGP	28
1.2.1	<i>Site web PPECF et réseaux sociaux</i>	28
1.2.2	<i>La newsletter PPECF</i>	31
1.2.3	<i>Communication ciblée</i>	31
1.2.4	<i>Organisation du 7ème Comité de Décision et d'Orientation (CDO) du PPECF</i>	32
2	SUIVI - EVALUATION	35
2.1	TABLEAUX DE BORD DE SUIVI-ÉVALUATION	35
2.1.1	<i>2.1.1 Suivi évaluation des interventions du programme</i>	35
2.1.2	<i>Suivi évaluation des indicateurs du programme</i>	37
2.1.3	<i>La matrice SROI PPECF</i>	37
2.2	SUIVI FINANCIER DU PROGRAMME POUR LA PÉRIODE	39
3	NOUVELLES INTERVENTIONS A VENIR	42
4	RECOMMANDATIONS	43
5	RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE	44

Sigles et abréviations

AFD	Agence Française de Développement
APV	Accords de Partenariat Volontaires
ANO	Avis de non objection
ATIBT	Association Technique Internationale des Bois Tropicaux
BMZ	Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
CDO	Comité de Décision et d'Orientation
CIFOR	Centre International de Recherches sur les Forêts
COC	Chain of Custody
CLIP	Consentement Libre Préalablement Informé
COMIFAC	Commission des forêts d'Afrique centrale
Cnn	Contrat n° nn
CW	Control Wood
EFIR	Exploitation à Faible Impact
FLEGT	Forest Law Enforcement, Governance and Trade
FSC	Forest Stewardship Council
FSC-CW	FSC-Controlled Wood
FSC-FM	FSC-Forest management
GGSC	Global Green Supply Chain
GIE	Groupement d'intérêt économique
HVC	Haute Valeur de Conservation
IFL	Intact Forest Landscapes
ITTO	International Tropical Timber Organization
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
LKTS	Lesser Known Timber Species
MGR	Malaysian Grading Rules
ODD	Objectif de développement durable des Nations Unies
OLB	Origine de Légalité des Bois
NO n°...	Non objection (KfW ou COMIFAC) portant sur une ANO
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAFC	Pan African Forest Certification
PCI	Principes, Critères et Indicateurs
PPECF	Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
RCA	République Centre Africaine
RBUE	Règlement Bois de l'Union Européenne
RDC	République Démocratique du Congo

SE COMIFAC	Secrétaire exécutif de la COMIFAC
TDR	Termes De Références
UFA	Unité Forestière d'Aménagement
UFIGA	Union des Forestiers Industriels du Gabon et Aménagistes.
VLC	Verification of Legal Compliance
WCS	Wildlife Conservation Society

1 Etat d'avancement du Programme pour la période

1.1 Interventions en cours et en préparation

	Intervention en phase avec le chronogramme et ne rencontrant pas de difficultés majeures
	Intervention prenant un léger retard ou rencontrant une difficulté sans risques majeurs
	Intervention en retard ou rencontrant une difficulté importante
	Intervention en danger de non-exécution
	Intervention clôturée

1.1.1 AXE I : les conditions conceptuelles et institutionnelles pour la certification sont mises en place

Pour rappel, à l'issue du CDO tenu à Brazzaville, les 23 et 24 novembre, le tableau ci-dessous mentionne les interventions retenues¹ sur la composante 1 du PPECF et leur budget indicatif alloué :

Budget après CDO PPECF CDO de Brazzaville 23/24 novembre 2017					
Libellé	Budget €		Bénéficiaires	Décision CDO	Recommandations issues de l'atelier préparatoire
	PPECF	Cofinancement			
AXE I "La norme"					
1 Soutien au PAFC régional et Camerounais	409.500	< 200.000 >	Concessionnaires PAFC	oui	(*)
2 Soutien au bureau FSC Régional + motion n° 34	341.250	a préciser	Concessionnaires FSC	oui	Les priorités de PPECF 2 doivent être centrées sur les aspects environnementaux et sociaux
3 Formation d'un corps de médiateurs forestiers	195.000	à préciser	Populations riveraines & autochtones	oui	Faire une recherche pour identifier d'autres partenaires que l'Université catholique de Paris et le CEPFOMEN. Faire valider la procédure de médiation au niveau institutionnel
4 Appels à projets (CLIP,...)	500.000	à préciser	Tout acteur	oui	Les priorités de PPECF 2 doivent être centrées sur les aspects environnementaux et sociaux
Sous-total	1.445.750	> à 200.000			

Indicateur global : les superficies certifiées selon FSC ou PEFC restent stables (T0= 5,5 Mio ha)
 Indicateur global : 50 % des entreprises avec légalité certifiée mettent en œuvre un plan d'actions sociales

Actions réalisées durant la période :

Ligne 1 : soutien au PAFC régional

Suite à une certaine instabilité du référentiel FSC-FM pour la région et suite à de nouvelles exigences particulièrement impactantes (l'obligation de prendre en compte les « Intact Forest Landscape », de la motion n° 65), les concessionnaires certifiés (et d'autres) ont émis un doute sur l'avenir leur capacité à répondre à ces nouvelles exigences dans le bassin du Congo.

Naturellement, ce questionnement a profité ces derniers mois au standard PA[E]FC qui offre un label de même niveau, mais qui, dans son principe, est géré localement et semble donc plus maîtrisable aux yeux des concessionnaires.

¹ Sous réserve d'une non objection finale.

Ainsi, dans un souci d'un soutien équilibré à tous les types de certifications (certificat de légalité et certificat de gestion durable), la KfW a donné sa non objection à la requête [NO n° 180 en date du 6 juin] introduite par l'ATIBT, pour appuyer la mise en place d'un standard PAFC, à l'échelle régionale, qui soit économiquement autonome et viable sur le long terme en mutualisant² le travail réalisé sur les cinq pays cibles de la sous-région (Cameroun, Gabon, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo). En effet, une telle construction régionale³ du PAFC permettrait certainement d'effectuer une économie d'échelle diminuant très significativement de nombreux coûts d'investissements tels l'évaluation du système, l'adhésion au PEFC International, ainsi que les coûts de maintenance, liés aux futures révisions du standard, etc.

Par ailleurs, en prenant en compte la démarche *bottom-up* du PEFC International et la nécessaire appropriation par les acteurs locaux du développement d'un PAFC régional, il est apparu que l'ATIBT est l'acteur le plus légitime pour piloter le développement d'un système PAFC régional. Le PPECF a donc reçu, fin septembre 2018, une proposition d'intervention qui a été contractualisée dans le prolongement de la déclaration Présidentielle du 26/09/2018 à Mevang annonçant fixer 2022, comme année butoir, pour *certifier FSC* ou PAFC toutes les concessions forestières du Gabon.

Rappelons que la certification FSC-FM est « *une solution de gestion forestière responsable, reconnue internationalement, avec des offres adaptées aux besoins et à diverses catégories d'acteurs, une solution qui génère des impacts positifs aussi bien pour les forêts, les marchés, que la société d'aujourd'hui et de demain⁴* » ; et que le Standard PAFC Gabon (PEFC) répond tout aussi bien, voire mieux aux spécificités et aux besoins des forêts gabonaises et de la région. « *L'avantage fondamental des normes nationales est qu'elles sont spécifiquement conçues pour respecter les conditions environnementales, socio-économiques, culturelles et juridiques du pays⁵* ». En effet, tous les systèmes nationaux endossés par le PEFC respectent les exigences minimales de gestion durable du PEFC, « *ils ont donc une identité commune sur les marchés, mais sont appropriés, opérés, développés et vérifiés localement⁶* ».

Le déroulé de l'Action: « *Mise en œuvre d'une approche régionale pour le développement des systèmes de certification PAFC* » a été présenté au Comité de décision et d'orientation (CDO) réuni à Douala les 19 et 20 mars. Son entrée en exécution est effective, avec l'ATIBT comme maître d'œuvre [C128] et le bureau TEREA en appui technique [C142].

Ligne 2 : soutien au bureau FSC Régional & motion n° 65 & n° 34

Une seconde subvention au FSC [C136] intègre un changement de paradigme présenté et discuté au 2^{ème} think tank de l'ATIBT du 10 janvier 2019, à travers une recommandation centrale « *Réfléchir à une valorisation de la forêt à l'ha, et non pas au m³* » qui conduirait à valoriser plusieurs « compartiments » connexes à la valeur bois.

² Pour y arriver, l'approche suivie est de développer des PCI PAFC pour le bassin du Congo répondant aux exigences de PEFC avec des annexes spécifiques pour chaque type de forêts exploitées en fonction des pays. Ainsi, six annexes sont actuellement prévues : <concessions> pour les cinq pays et <forêts communautaires> pour le Cameroun

³ Le développement du standard permettrait logiquement, un fort renforcement des capacités autour de la certification PAFC créant non seulement un réseau de parties prenantes impliquées mais également une connaissance approfondie du système, de son fonctionnement et de son contenu chez l'ensemble des parties prenantes appelées à s'exprimer, entre autres, lors des consultations publiques.

⁴ Kim CARSTENSEN - Directeur Général FSC International.

⁵ Rose ONDO - Présidente de PAFC Gabon.

⁶ Ben GUNNEBERG – Directeur Général - PEFC International.

Cette approche incite donc le PPECF et ses partenaires à :

- développer une fiscalité incitative, dans le bassin du Congo, à travers un mécanisme de soutien international ;
- se rapprocher des responsables nationaux porteurs des contributions nationales aux SDG/ODD ;
- se faire connaître des Biodiversity Neutral Banks ;
- développer un catalogue des produits et services rendus par les forêts certifiées ;
- créer une base de données Institutions/Bailleurs/Fondations intéressés par les ODD.

Toutes ses recommandations ont un lien avec le nouvel agenda du FSC qui poursuit l'objectif d'intégrer une attestation pour services écosystémiques rendus, à l'audit initial ou de surveillance FSC-FM. Le FSC cherchant ainsi, à augmenter, par des mécanismes de paiements pour services environnementaux (PSE), la valeur des forêts du bassin du Congo et qui pourraient venir en appui à une réflexion qui se fait jour autour d'une subvention internationale, au bénéfice des Etats forestiers du bassin du Congo. En effet, une telle subvention permettrait de mettre en place une fiscalité incitative et ainsi de pallier par une baisse des coûts, l'absence de premium significatif pour un produit issu de forêt responsable.

Ce mécanisme a fait l'objet d'une communication spécifique au dernier Comité de décision et d'orientation et le principe d'en étudier la faisabilité sous diverses simulations par le CIRAD⁷, y a été adopté.

Concrètement, cela passerait par :

- l'adaptation du guide FSC 30006 pour le contexte forestier tropical du Bassin du Congo ;
- la formation et la sensibilisation (via un forum/réunion technique/atelier de formations) pour permettre l'appropriation de cette méthode par différentes entreprises intéressées ainsi que les bureaux de certification ;
- un test d'application de la méthode de l'évaluation des services écosystémiques chez deux entreprises (IFO et CEB PRECIOUS WOOD par exemple) avec un appui de consultants externes et des experts « certification » du PPECF ;
- la formation à la méthode d'un pool d'auditeurs par la réalisation d'un "pré audit blanc" ;
- l'appui financier du PPECF à des audits initiaux.

Mais avant de mettre en œuvre certaines étapes du plan d'actions, il est nécessaire d'évaluer le « marché » [*] des opportunités auprès d'acteurs que la démarche pourrait intéresser : fondations, groupes de lobbying, bailleurs de fonds, etc.

[*] *L'expression « marché » est ici à prendre au sens large, car il ne s'agit pas nécessairement de transactions commerciales sur la valeur d'une tonne de carbone ou d'une valorisation marchande, d'un service écosystémique en compensation d'un permis à polluer⁸.*

Par ailleurs, le board du FSC a été très actif ces six derniers mois dans sa communication. Ainsi, un rapprochement stratégique entre le FSC-Bonn et l'ATIBT, autour de la promotion de la marque ombrelle Fair & Precious⁹ est en cours.

⁷ Sous la direction de l'économiste Alain Karsenty.

⁸ Cas des compagnies aériennes qui cherchent à compenser leurs émissions de carbone <https://www.cybelle-planete.org/mediatheque/dossiers/compensation-carbone-a-transport-aerien.html>

⁹ Projet de protocole en voie de signature.

Enfin, il faut noter que la nouvelle stratégie du FSC, appuyée par la nouvelle subvention du PPECF II, est également orientée sur la promotion de nouvelles essences (LKTS) qui, impérativement, doivent trouver des marchés, pour améliorer la rentabilité économique des concessions FSC-FM devenue très fragile¹⁰, et stabiliser dans la durée, le modèle « concession » certifiée dans le bassin du Congo, qui a fait ses preuves en termes de gestion responsable.

Ligne 3 : formation d'un corps de médiateurs forestiers

L'intervention initiale poursuivait l'idée de former à Paris, en collaboration avec l'Institut de Formation à la médiation et à la négociation IFOMENE¹¹ de l'Institut Catholique de Paris :

- un candidat par pays, (soit 5 personnes) avec pour objectif de devenir médiateur « indépendant » à vocation libérale (ingénieur forestier, juriste, etc.) qui aurait pu intervenir à la demande des parties d'un conflit localisé dans son pays d'appartenance ;
- un candidat par Administration forestière (un fonctionnaire par pays, soit 5 personnes) ;
- cinq personnes (une par pays) issues du groupe d'experts autochtones, constitué par le FSC.

Il s'avère qu'à travers une mission de médiation de l'IFOMENE dans l'appui à une relance du partenariat public privé de la Ngombe (PROGEPP¹²) [C125 & C126] le PPECF s'est rendu compte, suite à la décision de l'ONG WCS de quitter le partenariat PROGEPP Ngombe, que les conflits sur le terrain sont très enracinés et nécessitent d'adopter une approche plus pragmatique et davantage inscrite dans la durée.

Ainsi, deux mesures ont été prises par le PPECF : la première est une subvention directe à la société IFO, à titre conservatoire du dispositif de lutte contre le braconnage, jusqu'à l'audit de surveillance prévu en septembre 2019 ; la seconde est de retrouver rapidement un dialogue constructif entre les partenaires impliqués. A cet effet, le PPECF va probablement tester l'approche « paysage » du Centre d'excellence sociale de TFT¹³ présentée au 7ème Comité de décision et d'orientation tenu à Douala le 20 mars dernier.

Ligne 4 : appel à projets (Axe I)

Projet pilote d'appui au développement local par l'approche microfinance

Plusieurs tentatives du PPECF de nouer un partenariat avec un opérateur de microfinance, n'ont pas abouti. De ce fait la dimension « développement local » se déporte vers une nouvelle idée centrée sur un appui aux forêts communautaires, mais parfaitement transférables aux populations riveraines

¹⁰ Le bassin du Congo a perdu environ 600.000 ha par le dépôt de bilan de la Compagnie Rougier au Cameroun et au Congo et par la reprise par un nouvel opérateur, de certaines concessions du Groupe Wijma

¹¹ <https://www.icp.fr/a-propos-de-l-icp/decouvrez-l-icp/facultes-et-instituts/ifomene-institut-de-formation-a-la-mediation-et-a-la-negociation-1602.kjsp>

¹² En clair, l'idée de Projets de Gestion des Écosystèmes Périphériques au Parc (PROGEPP) a été étendue à certaines Unités forestière d'aménagement (UFA), où le concessionnaire et l'Administration en charge des Forêts, mettent en place une USLAB dont l'objectif principal est d'atténuer l'impact négatif de l'exploitation forestière sur la faune sauvage. A cet effet, le Gouvernement recrute les écogardes et nomme le Personnel d'encadrement. La société quant à elle finance le fonctionnement de l'USLAB.

¹³ TFT a changé de nom et s'appelle aujourd'hui Earthworm : <https://www.tft-to-earthworm.org/>

qui exploitent les « séries agricoles » ou de « développement communautaire » inscrites aux plans d'aménagement des concessions forestières.

En effet, à côté du domaine permanent forestier (au Cameroun), des milliers d'hectares sont affectés aux forêts communautaires. Elles aussi, font l'objet de plans d'aménagement (simplifiés) et peuvent prétendre à des labels de gestion durable (certification de groupe).

Le PPECF s'est donc rapproché du Service d'appui aux initiatives locales de développement (SAILD¹⁴), pour proposer une nouvelle approche organisationnelle et de fonctionnement des forêts communautaires. Cette approche s'appuie sur la mise en place d'une centrale de prestation de services mutualisée et autogérée par les groupements qui les exploitent, et dont le principe est d'apporter une réponse (service) aux besoins des exploitants lorsque ces derniers n'ont plus la compétence pour résoudre, à leur niveau, une difficulté ou une contrainte.

Mais pour pouvoir payer ces services, il faut impérativement améliorer les revenus issus de l'agro-système « forêt communautaire ». Pour ce, le PPECF a présenté une intervention très pragmatique qui consisterait à développer une plate-forme de courtage en ligne (à ne pas confondre avec un observatoire des prix ou un site d'enchères notariales), qui permettrait une émulation des prix de vente, par une mise en concurrence élargie des acheteurs de bois issus des forêts communautaires.

Cette proposition d'intervention a été présentée lors du 2^{ème} think tank de l'ATIBT (janvier 2019) et au 7^{ème} Comité de décision et d'orientation (19 mars 2019), à travers un Power point, dont les trois diapositives suivantes, illustrent le concept de l'Action et ses résultats attendus :



Pourquoi s'intéresser aux forêts communautaires ?

Au Cameroun, la loi forestière distingue le domaine forestier permanent (les concessions) et le domaine forestier non permanent (ventes de coupe, forêts communautaires, forêts communales). Mais rien n'est figé en terme de définitions et de superficies et il est certain que les limites des unes et des autres vont s'ajuster en raison de :

- du choc démographique (doublement de population d'ici 30 ans);
- du changement climatique et d'un probable effet domino sur la productivité des savanes qui va impacter → les forêts communautaires, et elles-mêmes impacteront → les concessions par une accélération du déboisement agricole;
- Le processus de conversion de massifs forestiers vers d'autres activités économiques (agro-industries, mines, etc.).

Aujourd'hui, les forêts communautaires constituent des territoires de développement, encore potentiellement, riches et résilients (absorbeur de chocs) à conditions de lever quelques contraintes majeures:

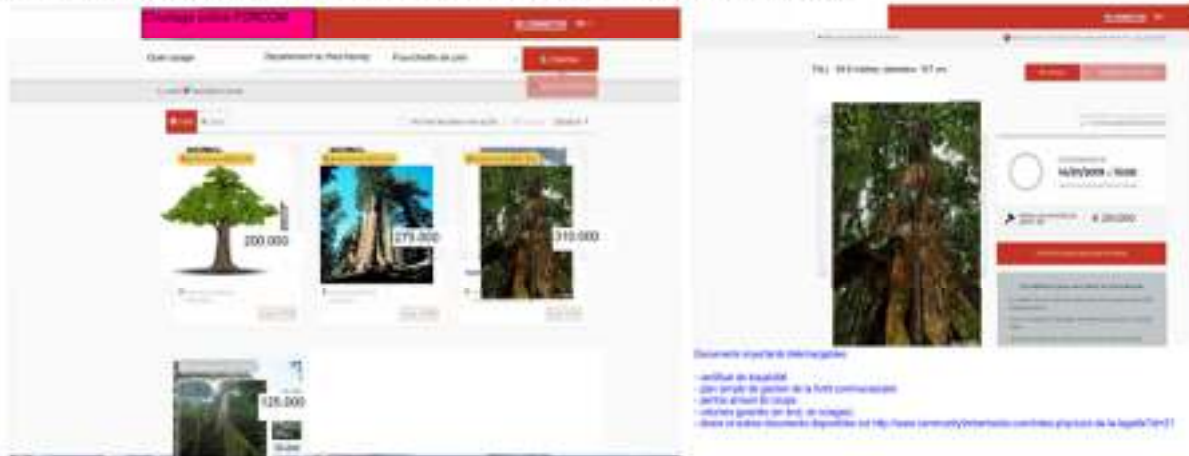


¹⁴ <https://www.saild.org/>



D'où l'idée de promouvoir la mise en place d'une plateforme de courtage en ligne des bois communautaires

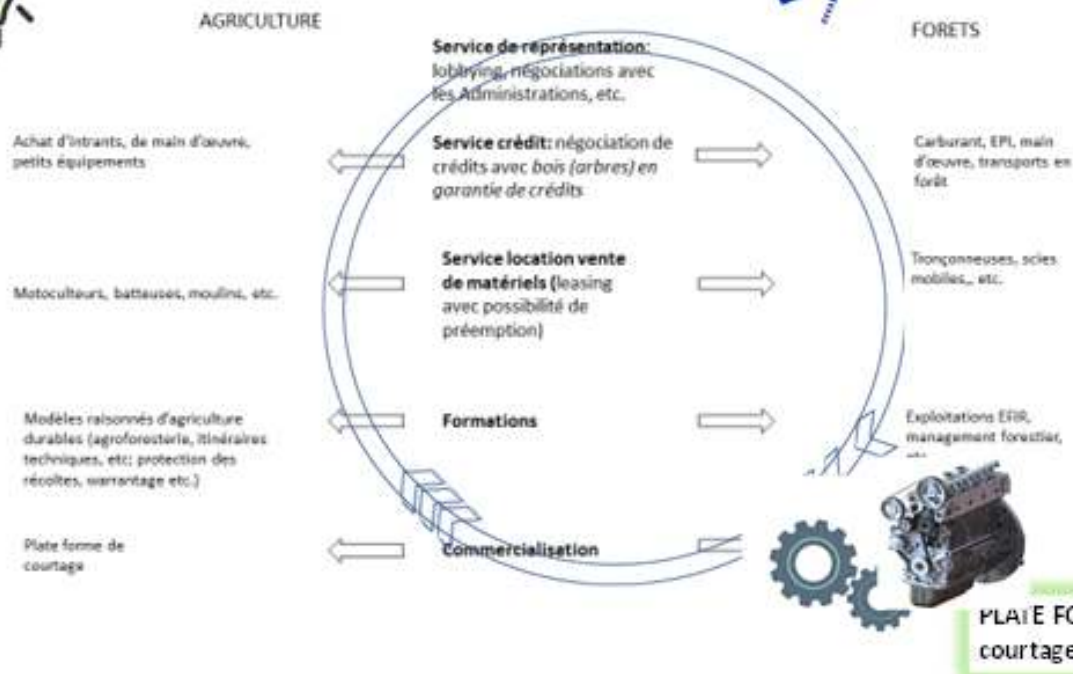
En forêts communautaires, la plus part des arbres sont vendus sur pied. C'est-à-dire qu'ils ne sont abattus qu'une fois vendus à un acheteur (quasi toujours le même !). La situation est donc très favorable à la mise en place d'une plateforme de courtage (enchères) en ligne qui va tirer les prix vers le haut et enclencher le cercle vertueux recherché.



<http://www.communitytimbertracks.com/>



Organigramme schématique des services



Le PPECF va donc présenter une demande de non objection pour la réalisation de cette plate-forme de courtage, en partenariat avec le SAILD qui par ailleurs, appuie déjà, certaines forêts communautaires à respecter la légalité, notamment, à travers la solution logicielle « COTTRACKS »

(Community Timber Tracks) déjà adoptée par plusieurs GIE (e.g. CIE de KAME DE PAKI à l'URL ci-dessous :

<http://communitytimbertracks.com/index.php/suivi-de-la-legalite?id=21>)

Opérationnalisation des think tank de l'ATIBT

Depuis le début des années 2010, on observe un ralentissement dans la dynamique de la certification, et on assiste même aujourd'hui à un net recul du fait du changement de mains de plusieurs concessions (entreprises européennes qui vendent leurs actifs à des entreprises asiatiques, la plupart du temps). Ce transfert trouve ses explications dans plusieurs causes tant internes qu'externes¹⁵ dont certainement une sous-valorisation des bois certifiés sur les marchés exports où les acheteurs acceptent de payer difficilement, plus cher du bois certifié.

Il y a donc nécessité d'une réflexion continue sur l'exploitation forestière en Afrique centrale, dans une prospective stratégique de maintien des couverts forestiers en agissant sur différentes thématiques qui font déjà partie du cadre logique du PPECF II : appui à la communication sur l'impact socio-environnemental de la certification, essences à promouvoir, nouvelles règles de commercialisation (notamment avec les marchés asiatiques), nouvelles règles fiscales incitatives, optimisation des coûts logistiques, usages multiples (et probablement superposées) des espaces forestiers, etc. Et cela, dans un contexte de défi démographique où l'Afrique va doubler de population, dans les trente années à venir, d'où l'importance de préserver la fertilité d'autres espaces ruraux tels que les savanes, les séries de développement communautaire, les forêts communautaires et communales, etc.

C'est ainsi que s'est tenu à Nogent sur Marne, un premier think tank en mai 2018, qui a permis d'obtenir un consensus¹⁶ d'actions sur 5 grandes thématiques, sur lesquelles, un leadership a pu être positionné.

Une deuxième session s'est tenue les 8, 9 et 10 janvier à Nogent sur Marne. Le compte rendu résumé est présenté ci-après.

Les engagements pris au think tank devraient permettre de réaliser globalement un progrès significatif de la gestion durable des forêts du bassin du Congo, sur base d'une feuille de route et d'engagements de différents partenaires à la mettre en œuvre.

¹⁵ La diminution de la ressource (sociétés la plupart en 2^{ème} ou 3^{ème} repasse) avec diminution des gros diamètres ; pas d'anticipation par la relève d'essences moins connues ; interdiction de l'exportation des grumes ; un climat des affaires insécurisant qui limite la participation d'investisseurs privés à la recherche d'une rentabilité significative. ; des crédits TVA non remboursés ; une fiscalité de plus en plus lourde ; des infrastructures dégradées et fonctionnant mal qui renchérissent considérablement les coûts du transport.

¹⁶ Il faut noter que ce plan d'actions intègre le même exercice réalisé par d'autres structures, notamment le FSC-Bonn et The European Sustainable Tropical Timber Coalition (STTC).

Compte Rendu du 2^{ème} think tank de l'ATIBT

Nogent sur Marne, 8-10 janvier 2019

Ce document se veut un rapport synthétique des décisions qui ont été prises au cours du think tank de l'ATIBT, qui s'est tenu à Nogent, en janvier 2019. Nous avons compté 65 participants environ, provenant d'horizons très divers : Sociétés forestières, bureaux d'études, instituts de recherche, ONG, bailleurs, organisations internationales, experts, auditeurs. Les discussions ont été organisées en ateliers, chacun traitant d'un grand axe de l'orientation stratégique issue du premier think tank en Mai 2018 :

1. **Améliorer l'image des bois tropicaux en Europe**
2. **Explorer de nouveaux marchés pour les bois tropicaux**
3. **Redonner de la valeur à la forêt tropicale**
4. **Appui à la certification et services environnementaux pour valoriser le travail des concessionnaires certifiés**
5. **Développer des collaborations avec l'Asie pour agir conjointement sur la gestion durable des forêts tropicales.**

Les grands axes définis lors du 1^{er} think tank ont été travaillés au cours de l'année 2018; Certains objectifs concrets ont été atteints, mais ne constituent que des étapes pour rendre de la compétitivité aux entreprises certifiées. En effet, il faut aller beaucoup plus loin, **réduire le coût de la certification, améliorer les ressources des entreprises** et agir sur le plan politique pour **combattre la concurrence déloyale** exercée par l'activité illégale.

Lors de ce 2^{ème} think tank, les buts poursuivis au cours de chaque session étaient de (a) présenter les nouvelles propositions en adéquation avec les activités réalisées sur les derniers mois, (b) créer un espace pour générer de nouvelles idées, (c) discuter avec les experts du think tank de l'opportunité et la faisabilité des idées soumises, (d) lancer un appel à contributions pour que les membres des think tank s'impliquent dans les actions à mener, (e) formuler un choix collectif qui valide les options retenues comme plus prometteuses, et (f) une priorisation des actions à mener, allant jusqu'à l'élaboration d'un plan d'action.

Les leaders des actions sont nommés, et leurs coordonnées sont indiquées. Il est possible de se mettre en contact avec eux, ou avec l'équipe ATIBT (voir coordonnées en fin de document) pour toute contribution au plan d'action qui se met en place.

Il est important d'indiquer que FSC a également réfléchi en juin 2018 avec ses membres (réunions de Libreville) à un plan d'action. Les 6 actions décidées lors de cette réunion sont indiquées ci-dessous, insérées en adéquation avec les

1.1.2 AXE II : la qualité de l'exploitation industrielle est améliorée

A l'issue du CDO tenu à Brazzaville, les 23 et 24 novembre, le tableau ci-dessous mentionne les interventions retenues¹⁷ sur la composante 2 du PPECF et leur budget indicatif alloué :

Indicateur global : les superficies certifiées selon FSC ou PEFC restent stables (T0= 5,5 Mio ha)

Indicateur global : 75 % des entreprises certifiées FSC ou PEFC mettent en œuvre ont un plan de gestion faune effectif ;

Indicateur global : 25 % des entreprises avec légalité certifiée mettent en œuvre un plan d'actions faune.

Indicateur global : plan Peuples Autochtones

Budget après CDO PPECF CDO de Brazzaville 23/24 novembre 2017						
Libellé	Budget €		Bénéficiaires	Décision CDO	Recommandations issues de l'atelier préparatoire	
	PPECF	Cofinancement				
AXE II "Les règles de l'art"						
5 Projet IDROP (drone) CEA-CIRAD-NATURE +SUNB	243.750	400.000	Concessionnaires et Et:	oui	Les nouvelles technologies doivent être développées	
6 Soutien au Programme P3FAC (ATIBT)	682.500	3.000.000	Recherche & concessio	oui	Doit déboucher sur des recommandations pratiques	
7 Classement SATA (ATIBT)	195.000	70.000	Concessionnaires indu:	oui	lettre d'engagement des concessionnaires	
8 Promotion des LKTS	390.000	> 50.000	Tout concessionnaire	oui		
9 Développement du e-learning	390.000	à préciser	Concessionnaires & sor	oui	En partenariat, notamment avec le RIFFEAC	
10 Développement d'un guide vers la certification	292.500	à préciser	Concessionnaires & sor	oui		
11 Développement d'outils logiciels de monitoring	146.250	à préciser	Concessionnaires	oui	En particulier les entreprises asiatiques	
12 Appui aux entreprises (dont coaching vers la certification)	2.437.500	2.500.000	Concessionnaires vers	oui	Voir annexe spécifique du CDO	
13 Protocole de collaboration avec le projet APV-FLEGT UE/FFEM	877.500	4.000.000	Tout concessionnaire	oui	Préciser l'articulation. Eviter tout double emploi avec les moyens de la Cellule de gestion du PPECF. Prise en compte des forêts communales et communautaires	
Sous-total	5.655.000	> 10.000.000				

Actions réalisées durant la période :

Ligne 5 : projet IDROP (drone) CEA, CIRAD, Nature +, SUNBIRDS

La région Occitanie a confirmé qu'elle accordait bien une subvention de 172.568 euros au projet IDROP :

En effet, cette dernière a décidé de vous attribuer une subvention de 172 568 € pour le projet intitulé « imagerie Intelligente par DRone pour la gestion des écosystèmes forestiers trOPicaux - IDROP », sur une base subventionnable de 575 226 €, dans le cadre du dispositif « Recherche et société(s) 2019 - volet 2.

La notification des fonds européens FEDER pour le reste du co-financement devrait suivre. Le projet iDROC [avec la subvention du PPECF [C151]] et iDROP sont donc financés et le projet a donc officiellement démarré le 19/11/2018 pour une durée de 3 ans.

Les vols prévus courant février, chez IFO ont bien eu lieu et les premiers résultats sont encourageants en termes d'appui à l'inventaire forestier. Cependant, il est probable que le drone ne pourra jamais éliminer des travaux d'inventaire au sol (qualité des arbres, diamètre moyen, etc.). Il faut donc, pour que le drone trouve toute sa place chez les concessionnaires, en faire un outil multi-

¹⁷ Sous réserve d'une non objection finale.

usages, notamment dans le monitoring de l'exploitation, le reporting des pratiques à faible impact et la lutte contre les activités illégales (braconnage et coupes sauvages de bois).

Ligne 6 : soutien au Programme P3FAC (ATIBT)

Nature +, maître d'œuvre désigné par l'ATIBT de ce Programme, et le PPECF ont élaboré un projet de protocole de stratégie collaborative portant sur trois volets interagissant entre eux¹⁸. Il est entendu par un échange avec la KfW que ce protocole ne peut pas être considéré comme un engagement primaire de la Convention n° BMZ 2015 68 203. Nature+, pour bénéficier d'un appui du Programme, rédigera, pour chaque intervention concrète, des TDR complets et détaillés dans chaque volet de l'intervention :

- **Volet 1** : amélioration de la gestion de la faune et du suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement dans les forêts de production d'Afrique centrale par l'édition d'un guide pratique « faune »¹⁹ ;
- **Volet 2** : capitalisation et vulgarisation des connaissances acquises sur la dynamique forestière et la sylviculture et uniformisation des techniques d'exploitation à impact réduit dans les forêts du bassin du Congo. A cet effet, dans le prolongement d'un premier contrat²⁰, Nature + a transmis une requête pour un guide sur les arbres d'Afrique centrale comme outil d'aide à l'aménagement, la gestion durable et la certification des forêts.

Ce guide permettrait d'assister les sociétés forestières dans leurs démarches de certification en facilitant la réalisation de certaines activités en lien avec les principes et critères du FSC, notamment les indicateurs 5.1.1, 5.2.3, 5.4.3, 5.4.4 et 5.4.5, en lien avec l'utilisation et la commercialisation d'essences peu connues ainsi que les produits forestiers non ligneux. En outre, en facilitant l'identification des espèces, le guide sera également utile aux indicateurs 5.6.1 et 5.6.2 relatifs aux inventaires ainsi qu'à l'élaboration du plan d'aménagement, objet du Principe 7. Enfin, L'identification des Hautes Valeurs de Conservation, objet du Principe 9 sera aussi rendue plus aisée grâce aux informations sur le degré de vulnérabilité de l'espèce ainsi que son importance pour la faune et pour les communautés locales. A noter que les principes, critères et indicateurs du PAFC seront également pris en compte.

- **Volet 3** : appui aux Administrations locales pour l'intégration des nouvelles connaissances sur la gestion durable des forêts dans les réglementations d'Afrique centrale. Les modalités d'actions de ce volet restent encore à définir.

Le PPECF a déjà financé plusieurs appuis spécifiques [C133 & C134] dédiés à l'édition de guides qui sont actuellement en cours d'élaboration.

¹⁸ Dans la continuité des projets ACPAC et GAB-EFIR, financés par la première phase du PPECF.

¹⁹ Avis de non objection de la COMIFAC et de la KfW en date du 20 juillet 2018, [DNO n° 183], pour l'octroi d'une subvention en vue de la mise en œuvre de l'action intitulée : « De l'inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement d'outils pour rencontrer les exigences des référentiels de certification (IPGF) » ;

²⁰ Avis de non objection de la COMIFAC et de la KfW en date du 24 juillet 2018, [DNO n° 191], pour l'octroi, d'une subvention en vue de la mise en œuvre de l'action intitulée : « Capitalisation et vulgarisation des connaissances acquises sur le reboisement en essences locales dans les forêts du bassin du Congo ».

Ligne 7 : classement SATA

Dans un contexte plus global d'une amélioration de la qualité de l'exploitation industrielle, de l'optimisation de la valorisation des bois, de recherche de rentabilité matière, d'une meilleure gestion de déchets²¹ (répondant aux objectifs de certification selon le critère n°5 de FSC), les producteurs de bois du bassin du Congo envisagent l'adoption d'un système de règles de classement : les règles SATA (Sciage Avivés Tropicaux Africains) susceptibles d'augmenter²² le pourcentage commercialisé d'une grume, en autorisant des « découpes » plus avantageuses dans un produit plat (avivés, planches, etc.).

Cette intervention se décline en plusieurs étapes :

- a) réunir les entreprises productrices de ces essences pour obtenir leur accord sur la démarche ;
- b) démontrer par une étude le gain en rendement matière et les proportions des différentes qualités en fonction des règles appliquées (règles conventionnelles, versus règles spécifiques de l'entreprise, versus règles SATA, versus règles MGR²³) ;
- c) rechercher des noms de qualité commerciale attractifs pour le client en étudiant la correspondance possible avec les autres règles internationales (notamment avec les règles MGR) ;
- d) rédiger des documents vulgarisés pour les opérateurs (plaquette, posters, etc.) ;
- e) rédiger un document promotionnel expliquant les qualités « SATA » aux consommateurs ;
- f) former les opérateurs (voire d'autres formateurs) pour l'application de ces règles de classement ;
- g) définir une date de lancement lorsque le dispositif est opérationnel et communiquer massivement sur cette transition le moment venu ;
- h) promouvoir l'application de ces règles lors d'événements professionnels ;
- i) suivre l'évolution de l'application des règles sur le marché et rester à l'écoute des entreprises qui rencontreraient des difficultés.

A noter qu'en commission marketing de l'ATIBT du 19 septembre 2018²⁴, plusieurs sociétés présentes, ont émis certaines réserves sur la faisabilité de cette « réforme », car, pour réussir, elle nécessite de l'adopter en bloc vis-à-vis des clients respectifs des sociétés. Pour cette raison, l'appui du PPECF se déclinera donc en trois phases (a,b,c) :

- a) i) gain de rendement matière documenté ; ii) adhésion totale d'un panel représentatif de producteurs après clarification de points techniques à discuter comme par exemple la

²¹ Le classement des grumes et des sciages permet de différencier les qualités et permettent d'établir une valeur marchande à des ensembles de produits. Le rendement matière actuel d'une scierie est d'environ un tiers, c'est-à-dire que pour une tonne de bois arrivant à la scierie, environ 300 kg sont transformés en sciages commercialisable et 700 kg ne sont pas valorisés et forment les rebus (également appelés connexes ou déchets selon le contexte). Ces rebus doivent être éliminés car ils deviennent rapidement encombrants, et le plus souvent ils sont brûlés à proximité de la scierie.

²² Historiquement, les règles actuelles ont été établies à une période où le coût du transport, l'abondance de la ressource et le coût de la première transformation incitait les producteurs à ne commercialiser que la plus belle qualité. Ceci explique qu'aujourd'hui encore l'image "technique" des bois tropicaux est associée à un bois sans défaut, avec un nom de qualité unique (FAS, First and Second) qui varie non seulement d'une entreprise à l'autre mais aussi en fonction des clients. Cette absence de règles communes a entraîné les entreprises à produire une qualité toujours supérieure pour se différencier des concurrents. Il était donc raisonnable, dans un monde aux ressources naturelles finies, de revenir à un système de classement, engendrant moins de pertes : les règles SATA.

²³ Malaysian Grading Rules

²⁴ La Commission s'est tenue dans les bureaux de l'AFD à Paris.

définition des sur-longueurs, la mesure de la pente de fil, la tolérance de certains défauts spécifiques (piqûre noire) ... (sujets imprécis ou non traités dans les règles actuelles).

Tous ces points doivent être réglés avant le lancement des formations spécifiques, et il faut également élaborer des supports (les règles SATA éditées sous le numéro ISBN 2-87614-260-0 (uniquement en français) sont épuisées, et que les utilisateurs puissent se le procurer sans difficulté (mise en ligne gratuite).

- b) une fois que toute la théorie est définie et validée par les entreprises qui participent au projet. Les formations permettront une mise en application pratique du projet auprès d'un panel représentatif d'entreprises ;
- c) les producteurs impliqués dans l'Action, ont adopté les règles SATA.

qui doivent être franchies, avec succès, pour aller jusqu'au bout du financement.

Au 31 mars 2019, l'ATIBT finalise l'étude comparative [**C135**] des règles de classement et leur effet sur le rendement matière, travail préalable à l'intervention sur le terrain.

Ligne 8 : promotion des LKTS²⁵

Face aux pressions environnementales et économiques, les forêts du bassin du Congo sont de plus en plus vulnérables. Sans une valorisation durable de ses produits, la forêt est susceptible d'être convertie pour une occupation des terres plus rentable, telles que l'agriculture et l'élevage, sources de 75% de la déforestation actuelle (d'après la FAO, 2002).

Or, parmi les centaines d'essences présentes dans les forêts du bassin du Congo, seules quelques dizaines d'essences sont exploitées industriellement²⁶. La gestion durable de ces essences et les risques d'illégalité des bois augmentent donc sensiblement, et plus la pression sur ces essences traditionnelles, devient forte, plus la viabilité du modèle « concession » est fragilisée.

Après discussions avec l'ATIBT²⁷, le PPECF a élaboré un questionnaire d'enquête qui a été adressé à toutes les sociétés forestières du bassin du Congo. Le dépouillement des réponses nécessitera des avis d'experts pour croiser le potentiel de la ressource²⁸, la durabilité²⁹, les propriétés technologiques, des essences sélectionnées par l'enquête avec les suspicions d'essences à haut potentiel de valorisation, pour aboutir, probablement à moins de dix essences à soumettre à des tests de recherche liés à la chimie verte et à des tests d'emplois « classiques ».

Schématiquement, le contrat [**C147**] donnerait priorité aux essences pouvant présenter un potentiel de valorisation, à travers l'identification de molécules à haute valeur ajoutée dans les différentes

²⁵ Lesser known timber species.

²⁶ A l'heure actuelle, l'exploitation forestière en Afrique centrale reste donc focalisée en grande partie sur des espèces dites héliophiles. Mais ces espèces ayant des besoins importants en lumière dans les stades juvéniles (cas de l'Azobe), enregistrent naturellement, une baisse de régénération, dans les forêts dont le couvert reste fermé. De ce fait, l'exploitation de ces espèces à aboutit à un épuisement progressif de la ressource. Ceci a pour conséquence, d'une part, de mettre en péril le maintien des espèces exploitées et le cortège floristique et faunistique qui leurs sont associés, et d'autre part, cette tendance va affecter, plus ou moins vite, la viabilité des concessions forestières, qui a défaut d'un autre modèle à concevoir, semble aujourd'hui, le système le plus adapté à la gestion durable des massifs forestiers.

²⁷ Une réunion s'est tenue, le 4 janvier 2019, au département « Forest is life » de la Faculté Gembloux Agro-bioTech, en présence du Directeur technique de l'ATIBT, pour définir les lignes directrices d'une approche LKTS (contrat [C147]) en parfaite cohérence avec les recommandations de l'axe 2 du think tank.

²⁸ A noter que même si les forêts du bassin du Congo comportent une forte biodiversité, la densité des essences s'effondre à partir du 8ème ou 10ème rang,

²⁹ Cas de l'Eveuss qui présente des résistances différentes à l'attaque de certains champignons, selon la sous-espèce (Klainedoxa gabonensis et Klainedoxa trilesii).

parties de l'arbre et principalement dans les connexes de scierie : écorce, aubier, bois de cœur et duramen. Ainsi, un partenariat entre Gembloux Agro-Bio tech et l'ESTM (Libreville) devrait permettre aux chercheurs d'échanger entre les deux laboratoires et si, des molécules intéressantes sont identifiées, des unités d'extraction pilotes sur les sites des scieries seront mises en place sans oublier d'étudier un partage équitable des bénéfices entre le concessionnaire et les populations riveraines, dans l'exploitation de ces nouveaux produits qui appartiennent aux produits forestiers non ligneux (PFNL)³⁰.

Secondairement, sur les espèces ainsi identifiées, des tests d'emplois classiques seraient conduits, pour valoriser leur usage « bois ». Bien évidemment, à cette fin, la sélection des espèces, en amont du processus de recherche, doit passer par un filtre de conformation pour un tel usage : les espèces présentant des troncs tortueux cannelés, des aubiers ou des défauts trop importants doivent être éliminées. Par ailleurs, les plans d'aménagement de la concession partenaire seront consultés afin de vérifier si la régénération et la densité de cette espèce semblent suffisantes. C'est sur cette base que le Pr. Jean Louis Doucet recommande aujourd'hui, pour le Gabon : Eyoum, Ossoko, Ozigo, Andoungs, Awoura et Mubala. A cette liste viendraient s'ajouter le Tali et le Kanda qui sont pressentis pour leur richesse en molécules à haut potentiel.

Ligne 9 : développement du e-learning

Rappelons que La CgP a rencontré à Douala, en date du 25 février 2018, le Consultant Vincent Pelé qui avait élaboré le module en e-learning sur la sécurité de l'abattage durant la phase I du PPECF.

Depuis, cette rencontre, le dossier e-learning n'avait pas progressé. Mais, en date du 12 mars, le Consultant a transmis une proposition d'intervention s'appuyant sur de nouveaux logiciels³¹ disponibles qui permettent à présent de pouvoir mettre en place une méthode de diffusion vers les entreprises selon leur situation face à internet (connecté ou non) qui pourront être mis en ligne sur la plateforme de e-learning Moodle³².

Ce nouveau développement permet d'espérer une relance de l'intervention à laquelle le PPECF tentera d'associer des partenaires, tels que le RIFFEAC³³ qui est un regroupement de vingt-trois institutions de formation de la sous-région d'Afrique Centrale, qui a pour objectif de développer les compétences et les structures nécessaires à la gestion conjointe et durable des ressources environnementales et forestières, à travers un enseignement supérieur de qualité.

Ligne 10 : développement d'un guide vers la certification

Il serait normal et attendu que le PPECF édite en fin de phase II, un guide complet qui aide les concessionnaires actuels ou à venir à atteindre un niveau de certification au moins de légalité. Le PPECF dispose d'une expérience et d'un nombre significatif de guides et de documents qui mériteraient d'être rassemblés et présentés suivant une logique pas à pas vers un niveau de

³⁰ Il faudra veiller à la prise en compte des dispositions internationales en la matière, ratifiées par les pays, tel le protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (APA)

³¹ <https://www.ispringsolutions.com/>

³² <https://docs.moodle.org/3x/fr/Test>

³³ <https://riffecac.org/>

certification choisi. Le travail est conséquent et il faudra prendre la décision de le réaliser au plus tard, fin 2021.

Ligne 11 : développement d'outils logiciels de monitoring

En date du 21 septembre 2018, la CgP avait repris une discussion autour d'un outil logiciel que le consultant Vincent Pelé avait élaboré pour le monitoring des plans d'actions d'une entreprise certifiée ou voulant le devenir.

Cette rencontre, a permis de confirmer un premier avis de la CgP, sur l'intérêt à contribuer à l'émergence d'un outil logiciel complet³⁴ qui faciliterait, dans le bassin du Congo, le monitoring d'une norme attachée à une certification, qu'elle soit de niveau légal ou de gestion responsable.

Au 31 mars 2019, la CgP a instruit une DNO qui devrait permettre de recueillir en première étape, l'avis des concessionnaires. Si ces derniers manifestent clairement un intérêt, pour cet outil, en contribuant financièrement à son développement, alors le PPECF y apportera son soutien d'autant que le projet a été reçu à l'incubateur IONIS-361³⁵ par décision à l'unanimité du jury du 26/02/2019 (10 entreprises retenues sur 40).

Ligne 12 : appui aux entreprises dont coaching vers la certification

Rappelons que la CgP a mis en ligne, sur son site web, une page³⁶ réservée aux appuis de coaching vers la certification où il peut être téléchargé :

- le formulaire de demande d'appui coaching ;
- une note explicative sur le coaching vers un certificat ;
- les taux d'interventions financiers, suivant le certificat visé.

La CgP a réalisé dans le courant de la période les diagnostics de l'entreprise SEFCA en RCA, des entreprises TTIB, SBL, BSO ASI et SEEF au Gabon et de l'entreprise ASIA Congo en République du Congo.

Enfin, un diagnostic est programmé dans le courant du trimestre prochain pour les entreprises :

- SEYFD (Congo) ;
- SIFCO (Congo) ;
- REMERINK GROUP (Gabon) ;
- IFCO (RDC).

³⁴ IONIS-361 est un groupe leader de l'enseignement supérieur privé en France qui a mis en place sous la dénomination « IONIS 361 » un incubateur de startups pédagogique, national, généraliste et multi-écoles dans le but de promouvoir l'innovation en France. Cette incubation permet de bénéficier du réseau des écoles de haut niveau en ingénierie informatique, et notamment EPITECH à Montpellier avec son réseau local.

³⁵ <https://www.ionis361.com/>

³⁶ <http://www.ppecf-comifac.com/requete-de-coaching.html> .

Rappelons que le Président gabonais, Ali Bongo Ondimba, a annoncé récemment « *fixer 2022 comme année butoir pour certifier FSC toutes les concessions forestières* »³⁷. Il est clair que cette annonce a provoqué une onde de choc chez les entreprises non certifiées au Gabon et, sans doute, par effet de ricochet, chez d'autres entreprises forestières dans les autres pays du bassin du Congo, notamment en République du Congo.

Au total, au 31 mars 2019, les superficies sous coaching sont d'environ 1.800.000 ha³⁸, soit trois

pays	entreprise	Surface	Tr. début	inscription diagnostic	DNO PPECF	AT	Audit légalité	Audit FSC PPECF
Gabon	SOMIVAB	147 668		janv-18	18/04/2018	TEREA		
	SBL	326 985		avr-18	08/10/2018	TEREA		
	BSO	163 100		mai-18	en cours	TEREA		
	TTIB	239 429		mars-18	05/10/2018	TEREA		
	ASI	206 615		sept-18	13/12/2018	TFM Cons		
	SEFF	438 005		fév-19				
	TBN	409 326						
RCA	SEFCA	721 419		juin-18	13/12/2018	FRM		
R. Congo	SEFYD	547 026		a reprogrammer				
	SIFCO	621 120		janv-19				
	ASIA CONGO	603 403		mars-18				
RDC	IFCO	205 608						
	OFT	236 822						
Cameroun	DINO et fil	260 754						
TOTAL contrats		15						
Total diagnostique		9						
Total engagé Coaching		6						
Total certifié légalité		1						
Total certifié GD		0						

fois plus que les superficies FSC perdues depuis deux ans, suite au dépôt de bilan du Groupe Rougier et des difficultés du groupe Wijma.

Sur le plan financier, les procédures contributives des entreprises, sur base de proforma itératives (jusqu'à épuisement des montants de contrat de coaching) sont aujourd'hui fonctionnelle pour les sociétés SOMIVAB [C137], TTIB [C139], ASI [C149], BSO (au Gabon) [C152], SEFCA (RCA) [C155] qui versent régulièrement leurs contributions pour des interventions de coaching sur le compte PPECF <Bénéficiaires>, par lequel transite les quotes-parts des entreprises à hauteur de 50 % des coûts engagés.

Pour l'heure, il est urgent pour le PPECF, de se préparer à un afflux de requêtes en appui coaching venant du Congo³⁹. A cet égard, le doublement de son budget permettra d'y faire face, pour autant que l'expertise en formations-appui conseils, puisse suivre.

Ligne 13 : protocole de collaboration entre les projets APV-FLEGT UE-FFEM / PPECF

À la fin des années 2000, l'Union européenne a fait aux pays forestiers tropicaux une proposition d'accords de partenariat volontaires (APV) destinés à améliorer la gouvernance et à éliminer l'exploitation et le commerce illégal du bois. Ce processus, connu sous le nom de FLEGT (Forest Governance, Law Enforcement and Trade), vise à remettre au centre du jeu les capacités de contrôle

³⁷ Lors de son allocution du 26/09/2018 à Mevang.

³⁸ L'allocution du 26/09/2018 à Mevang, le Président gabonais, Ali Bongo Ondimba, qui a annoncé « *fixer 2022 comme année butoir pour certifier FSC toutes les concessions forestière* » a certainement provoqué une onde de choc sur les entreprises Gabonaises et plus généralement sur les entreprises du bassin du Congo.

³⁹ Le nouveau code forestier congolais prévoit que les sociétés forestières doivent se faire certifier. Le PPECF peut donc logiquement s'attendre à une augmentation sensible des requêtes en appui coaching.

des administrations, et renvoie ainsi la certification FSC dans le domaine des arrangements privés, utiles mais contingents. De fait, en Afrique Centrale, la certification FSC stagne voire régresse depuis plusieurs années. En parallèle, les « certifications de légalité », moins contraignantes que le FSC, proposées par différents organismes de contrôle, séduisent plusieurs grandes sociétés forestières exportant vers l'UE, dans la mesure où elles les aident à démontrer la légalité des bois et leur traçabilité de la forêt au port d'embarquement.

De plus, la récente décision du président gabonais constitue « *un pas supplémentaire dans l'utilisation d'instruments privés à des fins de régulation publique. Concrètement, elle signifie que le gouvernement gabonais se « décharge » du contrôle des concessions forestières sur une organisation internationale (le FSC) et des organismes certificateurs. On peut aussi y voir un aveu de l'incapacité de l'administration à réguler le secteur et à faire appliquer les plans d'aménagement, qui constituent des obligations légales. Ceci va sans doute accentuer le sentiment de marginalisation ressenti par de nombreux cadres du ministère en charge des forêts, alors que le gouvernement a multiplié ces dernières années la création d'agences en lien direct avec la Présidence, pour la gestion de l'environnement. Contrairement aux pays voisins, le Gabon n'a jamais manifesté d'intérêt pour la proposition européenne d'Accord de Partenariat Volontaire, sans doute du fait que ses exportations de bois sont de plus en plus tournées vers l'Asie. Si d'autres pays emboîtent le pas du Gabon, et rendent les certifications privées obligatoires (le Congo l'envisage dans sa loi forestière en préparation), la stratégie européenne n'accordant qu'une place secondaire aux certifications privées devra sans doute être revue⁴⁰. »*

Dans ce contexte, une subvention [C127]- a été accordée à l'ATIBT par le PPECF, pour mettre en œuvre une intervention ainsi libellée « *Amélioration de la prise en compte de la certification vérifiée tierce partie, dans les processus FLEGT-REDD* » dont il est attendu une incidence forte, dans un environnement institutionnel redevenu très favorable à la certification privée, dans le bassin du Congo.

A ce jour, le processus de recrutement des référents est en voie d'achèvement et le premier rapport semestriel août 2017 à décembre 2018 est attendu. Il devra être « raccord » avec les interventions qui prévalait en octobre 2016 (voir encadré ci-dessous) :

Par ailleurs au Congo, l'APV/ FLEGT prévoit dans son annexe III relative au Système de Vérification de la Légalité (SVL), que : « *Une évaluation formelle des standards privés de certification des concessions au Congo (FSC, OLB, TLTV actuellement utilisés au Congo et d'autres standards éventuels) au regard de la grille de légalité sera réalisée par l'IGEF lors de la phase de développement du système. Cette évaluation donnera lieu à un rapport qui sera publié et accessible au public. Si cette évaluation est positive, le système privé de certification sera approuvé par l'IGEF. Cette approbation sera rendue publique. Elle permettra ainsi la délivrance du certificat de légalité par l'IGEF aux entreprises qui auraient été certifiées selon un tel système, sans qu'une mission spécifique de l'IGEF ne soit nécessaire, ceci afin d'éviter une double vérification de la légalité dans ces concessions forestières. »*

Ainsi, tandis qu'au Cameroun, la reconnaissance « FLEGT compliance » des certificats FSC est déjà très avancée, au Congo, les TdR d'une vérification formelle de la légalité de standards de certification (FSC, OLB, FLV et d'autres standards éventuels), par un auditeur indépendant ont été transmis au MEFDD et validés par le groupe du Comité Conjoint de Mise en œuvre (CCM), en scindant l'étude en deux volets : le premier concernera l'élaboration de la procédure de vérification de la cohérence

⁴⁰ Alain Karsenty <http://www.willagri.com/2018/10/04/forets-linstitutionnalisation-legale-de-la-certification-fsc-au-gabon/>

entre la grille de légalité et celles des standards privés, le second volet portera sur la vérification de la cohérence proprement dite.

Il est par ailleurs rappelé que le contrat C127 comporte des dispositions qui doivent permettre au PPECF de suivre les résultats de l'intervention, notamment l'organisation, dans le pays de son choix, tous les six mois (au minimum, d'une réunion permettant de juger de l'efficacité de l'Action).

Il est donc attendu de l'ATIBT qu'elle fixe avec le PPECF, une date de première réunion quelques jours après la transmission du premier rapport semestriel.

Ligne 4 : appel à projets (Axe II)

Développement d'un argumentaire propice à la certification (étude conjointe WWF-Université d'Utrecht)

Grâce à une étude [C146] menée conjointement par le WWF et l'Université d'Utrecht, il va pouvoir être démontré, d'ici deux ou trois ans, que la certification a également une incidence bénéfique sur la biodiversité, en particulier sur la faune dont on sait qu'elle contribue très largement, au maintien du potentiel génétique de la biomasse végétale et par là, à la productivité des forêts.

Ce nouvel appui en direction d'une meilleure connaissance de la faune et de l'incidence de la certification sur sa protection, viendra compléter l'étude du CIFOR qui avait conclu très positivement sur la valeur sociale des concessions certifiées FSC-FM⁴¹.

Elle permettra également de renforcer la robustesse d'une méthodologie en cours de recherche [C132], sur financement PPECF, dans la concession gabonaise Precious Wood, pour proposer aux concessionnaires, un plan simplifié de gestion de la faune, basé sur des collectes de données enregistrées par un maillage de caméra-trap⁴².

Par ailleurs le PPECF a instruit courant mars, une requête spécifique à l'étude des impacts positifs et négatifs de l'éléphant de forêt dans les concessions. Question d'autant plus importante qu'aujourd'hui sa disparition n'est pas à exclure, puisque son effectif a chuté de plus de 80 % sur les dix dernières années⁴³.

Upgrading du logiciel de suivi du braconnage SMART

On constate depuis plusieurs années, un changement qualitatif dans le braconnage : de chasses villageoises, parfaitement intégrées dans les droits et usages des populations riveraines, on assiste aujourd'hui, à une décimation de la faune par du braconnage avec des armes de guerre, pour alimenter les marchés urbains, régionaux et internationaux au travers de filières mafieuses (viande de brousse, ivoire, écaille de pangolins, peaux, etc.). Face à ce constat, les autorités sont relativement impuissantes et n'ont certainement pas encore pris la mesure de l'impact de cette prédation sur la préservation de la ressource ligneuse (e.g. impact des animaux dans la dispersion des graines et dans le maintien d'une hétérogénéité génétique sur laquelle, la sélection peut s'exercer).

⁴¹<https://www.cifor.org/library/4487/social-impacts-of-the-forest-stewardship-council-certification-an-assessment-in-the-congo-basin/?pub=4487>

⁴² Aujourd'hui, le prix d'une caméra trap se situe autour de 200 euros.

⁴³ <https://wwf.be/fr/actualites/la-situation-des-elephants-dafrique-au-gabon/>

Parallèlement, les audits de surveillance des concessions certifiées, émettent, de façon récurrente des demandes d'actions correctives (DAC) sur les PCI relatifs à la protection de la biodiversité, en particulier celle de la faune.

Or les territoires (les concessions) sont très étendus⁴⁴. Les gestionnaires, certifiés par le FSC ou le PAFC (au Gabon), de ces territoires, deviennent donc incapables d'exercer une surveillance à un coût économique supportable, surtout face à un braconnage qui a changé de nature.

Dans ce contexte, une amélioration des outils existants, tel le logiciel SMART, est vitale pour tenter de garder un minimum d'effets dans une lutte anti-braconnage (LAB) qui doit s'opposer à des moyens de destruction inédits.

L'originalité de l'intervention « upgrading du logiciel SMART » [C150] consiste donc à rendre ce logiciel, bien connu des entreprises opérant dans le bassin du Congo, plus performant, en y implantant, un module d'intelligence artificielle (AI), capable de traiter des milliers de données, jusqu'ici enregistrées, mais qui ne livrent sans doute pas, toutes leurs évidences, faute de temps et d'outils statistiques qu'il faudrait leurs appliquer. Un tel module, donnerait à SMART, une nouvelle dimension, en rendant l'outil plus efficient et sans doute même prédictif, dans l'évaluation de la pression de braconnage et corollairement, les ressources LAB (patrouilles, véhicules, appui des brigades spécialisées, etc.) seraient certainement optimisées.

Mallette pédagogique CLIP

Le CIRAD en association avec Nature + a transmis une requête [n° 201] relative au développement d'un outil pédagogique < la mallette CLIP> facilitant un réel dialogue social entre les différentes parties prenantes dans une démarche de Consentement libre, informé et préalable, (CLIP) avec les communautés locales, les exploitants forestiers, les Administrations, les ONGs etc.

De l'avis du PPECF, cet outil pédagogique devrait se développer en étroite collaboration avec le FSC qui a récemment fait une évaluation du concept, dans différentes forêts, autour du monde.

L'intervention nécessite d'être réactualisée au regard des derniers développements du FSC sur cette question et peut-être des enseignements qui vont pouvoir être tirés de l'étude en cours chez CIB OLAM sur l'implication des peuples autochtones notamment par une meilleure valorisation de leurs savoirs ; grâce à un travail de l'anthropologue Jerome Lewis⁴⁵ et de son équipe.

Appui aux forêts communautaires

Voir paragraphe ligne 4 (axe I).

Dragage de la Sangha

Suite à une requête de la société IFO, mettant en évidence, l'impact économique de disposer de 4 à 6 semaines de navigabilité supplémentaire sur la basse Sangha, le PPEC a obtenu la non objection [ANO n° 196], de contracter le Service commun d'entretien des voies navigables (Congo-RCA) GIE

⁴⁴ Pour respecter des taux de prélèvement quasi insignifiants sur la biomasse ligneuse, dans un modèle de gestion durable.

⁴⁵ <https://www.ucl.ac.uk/excites> / <https://www.ucl.ac.uk/anthropology/people/academic-and-teaching-staff/jerome-lewis>

SCEVN⁴⁶, pour réaliser une étude bathymétrique du PK 71 au PK 460, nécessaire à l'évaluation d'un plan de dragage.

Au 31 mars, l'étude [C138] a été achevée et plusieurs scénarii de dragage à budget croissant, sont proposés à la société IFO

Étude de marché pour la commercialisation des produits connexes de l'exploitation forestière et de la transformation en scierie

L'objectif de l'étude [C144] est d'évaluer la faisabilité économique de la valorisation de produits connexes d'origine certifiée, issus de l'exploitation forestière et de la transformation en scierie. Les principales activités réalisées depuis le début de l'étude sont les suivantes :

Enquêtes auprès :

- des entreprises importatrices de bois en Europe (France, Belgique, Espagne, Portugal, peu de retour de l'Italie) ;
- des autorités compétentes de l'UE pour la mise en œuvre du RBUE ;
- de spécialistes du secteur bois et des associations d'importateurs.

Ces enquêtes étaient essentiellement destinées à orienter la définition des produits réalisables sur base de résidus, leurs coûts, évaluer les modalités de mise en œuvre du RBUE et l'intérêt pour les produits bois certifiés et éventuellement « Fairtrade ». L'idée étant de voir dans quelle mesure les produits envisagés pourraient correspondre à ces sensibilités / engagements.

Au stade actuel de l'étude, on peut observer que les entreprises ont des niveaux très variables de compréhension du RBUE et de la certification⁴⁷.

S'agissant de la SNCF, il y aurait un gros potentiel pour les platelages de gare, les bardages intérieurs et extérieurs (murs anti-bruits) et les butées de parking. L'étude a reçu es ordres de prix et des ordres de volumes disponibles annuellement de la plupart des entreprises certifiées FSC du Bassin du Congo. L'étude s'emploie à faire les calculs de prix rendus France. L'intérêt de ce marché « SNCF » est qu'il pourrait accepter différents défauts qui sont aujourd'hui réhhibitoires sur d'autres marchés.

L'étude analyse en ce moment, les couts de revient de la scie mobile pour le sciage des déchets d'exploitation et des rebuts de scierie. L'étude a dans ce sens, produit un modèle permettant de calculer le prix de revient du sciage à la scie mobile en fonction de son rendement et de sa productivité. Ces chiffres seront certainement utiles pour l'intervention du PPECF vers les forêts communautaires, si un service de location-vente de scies mobiles peut se mettre en place, grâce au Centrale de services évoquée à la ligne 4.

Identification d'essences à haut potentiel de valorisation (EHPVal)

⁴⁶ Structure la plus à même de réaliser ce travail de dragage, d'autant plus qu'il s'agit d'une de ses missions officielles.

⁴⁷ Plus on va vers le sud, moins les entreprises sont soumises à des inspections contraignantes pour le RBUE ou à des marchés sensible à la certification. Il semble qu'en Espagne, les importateurs achètent dès que le bois est disponible, qu'il soit certifié ou non, et réservent leur production certifiée aux quelques marchés publics demandeurs.

Cf. ligne 8 : promotion des LKTS⁴⁸

Développement et promotion d'outils innovants de formation EFIR

Le principe d'un appel à propositions pour recueillir des approches innovantes en termes d'outils pédagogiques a été accepté par la KfW. Le PPECF lancera cet appel à propositions en septembre prochain.

Projet d'harmonisation, des interventions de lutte contre le VIH -Sida au sein des concessions forestières, dans le bassin du Congo.

La proposition portée par le Groupement de la Filière Bois du Cameroun (GFBC) consiste à harmoniser les interventions VIH au sein des concessions forestières du bassin du Congo, en s'inspirant de l'expérience du GFBC au Cameroun. Le contrat sera établi courant avril prochain.

⁴⁸ Lesser known timber species.

1.1.3 AXE III « La communication »

A l'issue du CDO tenu à Brazzaville, les 23 et 24 novembre, le tableau ci-dessous mentionne les interventions retenues sur la composante 3 du PPECF et leur budget indicatif alloué :

Budget après CDO PPECF CDO de Brazzaville 23/24 novembre 2017					
Libellé	Budget €		Bénéficiaires	Décision CDO	Recommandations issues de l'atelier préparatoire
	PPECF	Cofinancement			
AXE III "La Communication"					
14 Programme marketing ATIBT, zone ZES-NKOK, au	585.000	à préciser	La filière	oui	Evaluer précisément le risque de l'intégration des certificats de légalité au sein du mécanisme Fair and Precious. En discuter au sein de la commission communication (dont FSC est membre) au sein de l'ATIBT
15 cinéma itinérant	48.750		Populations riveraines	oui	
16 Jeux éducatifs jeunesse	78.000		Société civile	oui	Partenariat à développer avec le sanctuaire de la Mefou
17 Représentation du Programme (CDO, etc.)	100.000				
18 Coûts d'encadrement et provision pour imprévu:	717.969				
Sous-Total	944.719				

Actions réalisées durant la période :

Ligne 14 : programme marketing ATIBT

Dans le prolongement de la seconde session du think tank, organisé par l'ATIBT, « *Quel futur pour les concessions certifiées dans le bassin du Congo ?* » les 8, 9 et 10 janvier 2019, le programme marketing de l'ATIBT continue d'améliorer l'image des bois tropicaux en Europe par :

- l'exploration de nouveaux marchés pour les bois tropicaux ;
- la revalorisation de la forêt tropicale par des messages continus sur les valeurs sociales et environnementales des concessionnaires certifiés ;
- développer des collaborations spécifiques avec l'Asie pour agir conjointement sur la gestion durable des forêts tropicales du bassin du Congo.

Parmi les actions prévues et en cours, citons :

- organiser un voyage de presse ;
- développer un logo/label « Made in Africa » avec en interaction un label possible « COMIFAC » ;
- pointer les mauvaises pratiques pour dissocier les acteurs vertueux des autres ;
- intensifier le branding ATIBT par un écosystème digital de communication ;
- constituer une Task Force Certification ;
- renforcer le réseautage de la plateforme Fair & Precious⁴⁹ ;
- collecter des témoignages de bonnes pratiques/réussites ;
- développer les liens entre les engagements F&P et les ODD ;
- cibler les municipalités pour des achats publics F&P avec édition d'un appel d'offres type en partenariat avec « Le Commerce du bois » pour la France ;
- créer une alliance avec l'Alliance pour la préservation des forêts ;
- établir une communication plus directe avec les utilisateurs finaux et les influenceurs (professionnels, acheteurs, architectes...) concernant les avantages de la certification ;
- mise en œuvre de la collecte de témoignages « Certified Operators » F&P.

⁴⁹ Le programme marketing a lancé la campagne d'adhésion « Official Partners » par l'élaboration d'une charte F&P et par une convention de partenariat, sous-tendue par un formulaire de demande d'adhésion en ligne. Cette action sera également au centre de la prochaine campagne d'e-mailing en partenariat avec Archiexpo (plus de 15 000 destinataires), ainsi qu'une action spécifique auprès des adhérents de l'ATIBT.

Ainsi, le programme marketing Fair & Precious a entamé une action de relations presse⁵⁰ depuis le dernier trimestre 2018 avec des correspondants dans 6 pays européens (Allemagne, France, Italie, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Espagne) qui ont d'ores et déjà envoyé deux communiqués de presse de présentation de la marque, de ses engagements et de ses objectifs sur base de témoignages⁵¹ ou d'informations argumentées et chiffrées en relation avec nos engagements, qui font eux-mêmes écho aux ODD (la préservation de la ressource, la diversification dans le choix des essences, la lutte contre le braconnage, l'aide aux soins médicaux, l'aide au logement, l'aide à l'enseignement, la transformation locale, la mise en place de formation aux métiers du bois, etc.)

Cela peut être également être des exemples précis de débouchés en matière d'utilisation des bois certifiés : construction / ouvrages / nautisme, plancher / terrasse, portes, fenêtres, escaliers, mobilier.

Partenariats en voie d'opérationnalisation :

- visite à IDH STTC le 17 janvier, pour que les initiatives F&P et STTC se rejoignent et soient en synergie l'une et l'autre ;
- analyse de l'offre de Probos en cofinancement STTC : sites web, kits de communication, newsletter ;
- contribution de LCB : newsletter et webmastering.

A noter qu'une rencontre a eu lieu à la CITES le 28 janvier, qui est disposée à collaborer avec l'ATIBT pour mieux communiquer sur les actions entreprises par l'organisation. Dans ce cadre, l'ATIBT a émis l'idée d'une étude sur les espèces « menacées » du bassin du Congo.

Globalement, ce volet est en pleine ébullition et il serait opportun de le repasser en revue pour éviter une possible dispersion de moyens et de stratégies. A cet effet, un agenda est en préparation pour la prochaine réunion marketing qui devrait se réunir dans le courant de la seconde quinzaine de mai prochain.

⁵⁰ Open2 Europe

⁵¹ Pour faciliter la collecte de ces témoignages, une fiche type a été préparée à usage des concessionnaires, à retourner à l'ATIBT.

1.2 Communication de la CgP

Les activités de communication ont été principalement centrées sur la gestion du site web du Programme, la diffusion de la newsletter, la participation du PPECF à divers événements régionaux et internationaux (cf. § 5), la préparation de plusieurs interventions pour renforcer la communication ciblée, l'organisation du 7^{ème} Comité de Décision et d'Orientation (CDO) du PPECF, et l'appui au « Comité permanent de la communication » du SE COMIFAC.

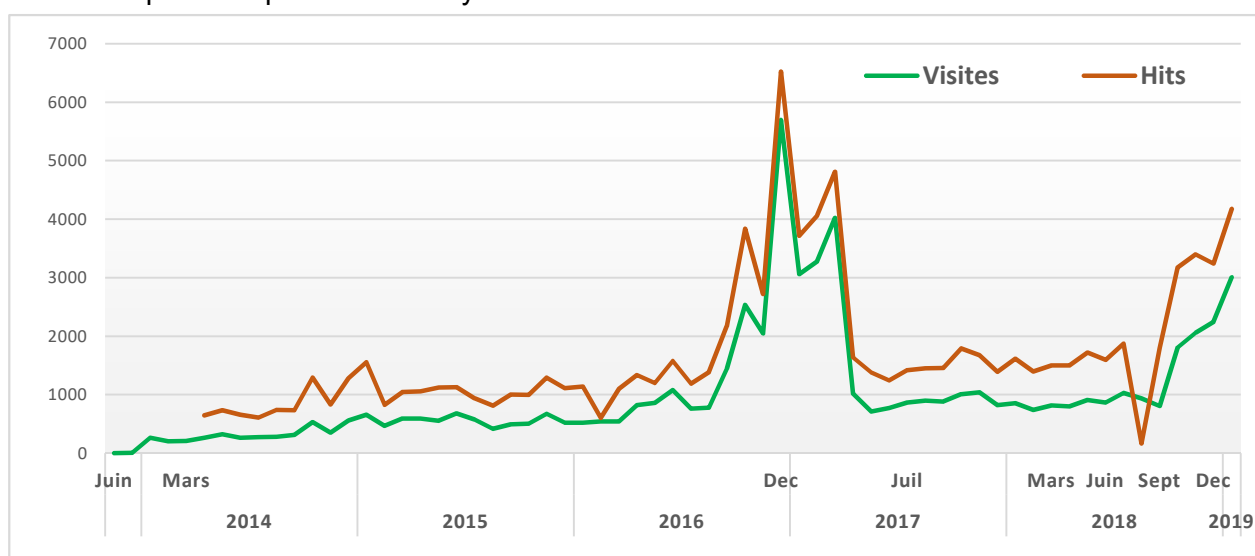
1.2.1 Site web PPECF et réseaux sociaux

Le site web du programme a été régulièrement mis à jour, principalement notamment les pages « Tutoriels⁵² », « Evènements », « Newsletter » et « Tableau récapitulatif des interventions ». Les statistiques collectées sur le CMS Contao du site indiquent une croissance dans la fréquentation du site web sur la période. Les encadrés ci-dessous fournissent quelques éléments de statistiques sur la performance du site web au cours du second semestre.

Visites et hits sur le site web PPECF⁵³

Entre septembre 2018 et Mars 2019, le nombre de visites et de hits sur le site web PPECF a été particulièrement élevé, en comparaison au sept derniers mois (Figure 2). Ainsi, la moyenne mensuelle des visites pour la période est de 1983, contre 880 au second semestre. Le total de visites enregistré est de 9.916 contre 6.164 le semestre précédent. Le décompte total fait état de 63.404 visites depuis mars 2014 (date de mise à jour du site).

Le total de « hits » enregistré est de 15.794 sur le semestre, pour un total de 98.348 depuis mars 2014. Ce qui correspond à une moyenne mensuelle de 3.158 hits.



⁵² Mise en ligne du guide EFIR à l'adresse url

<http://www.ppecf-comifac.com/files/tutoriel/C066%20Guide%20EFIR%202018.pdf>

⁵³ Les hits sont ainsi, une mesure technique qui est souvent utilisée pour estimer le trafic d'un site mais qui ne représente pas exactement la fréquentation du site. Par exemple, une page qui contient 2 images va générer 3 hits, et une qui en contient 30 va générer 31 hits. Elle constitue une valeur intermédiaire qui permet par la suite de faire des estimations croisées. Par exemple, si la différence est grande entre « Hits » et « Téléchargements », cela veut dire que beaucoup de gens sont des visiteurs réguliers, ce qui est en général une bonne chose pour le propriétaire du site.

Le nombre de visites est une estimation faite à partir des pages vues par un même visiteur. Toutes les pages vues dans un intervalle d'une heure (même adresse IP et même fureteur) sont considérées comme étant une visite. En fait, et en moyenne, le nombre de visites est sous-estimé de 10% à 20%.

Figure 2 : Evolution dans le temps du nombre de visites et de hits sur le site web du PPECF

Téléchargements

S’agissant des téléchargements, la tendance à la hausse a été confirmée durant le semestre, avec un pic jamais atteint de 3.921 téléchargements enregistré au mois de Janvier 2019 (figure 3), ce qui s’expliquerait entre autres par la création et l’animation de comptes @TwitterPPECF2 et @FacebookPPECF2, sur lesquels sont désormais relayés des articles postés sur le site web PPECF, ou publiés dans la newsletter. La moyenne mensuelle de téléchargements pour le semestre est estimée à 2.962 contre 2.258 précédemment. Le total de téléchargements enregistrés pour le semestre est de 14.813, soit un total de 115.622 téléchargements depuis mars 2014, ce qui correspond à une moyenne mensuelle de 2.500 téléchargements contre 2.100 précédemment.

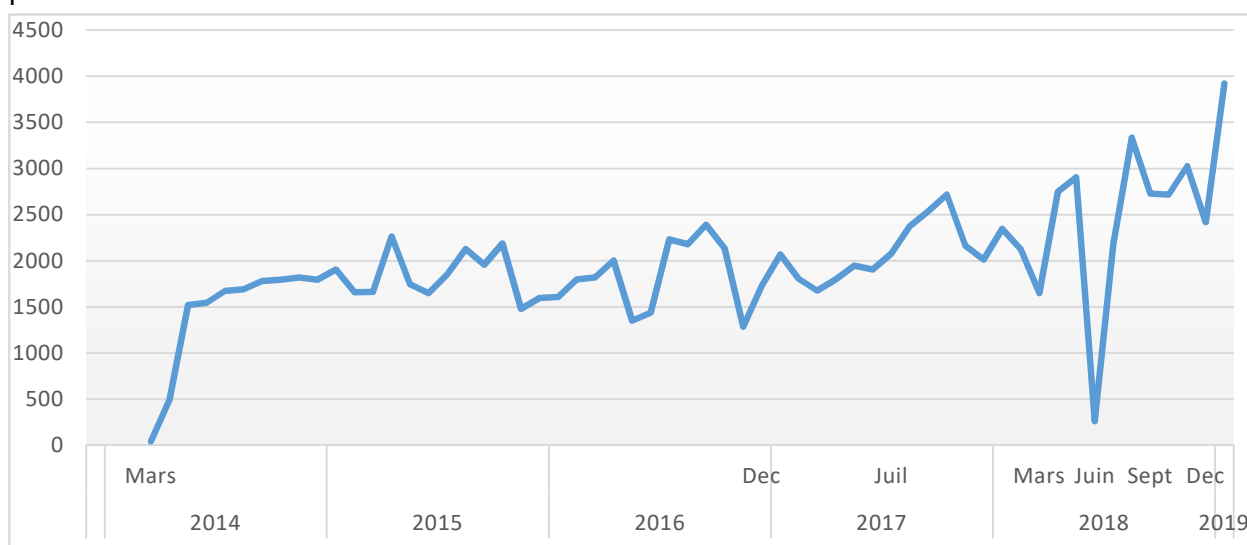


Figure 3 : Evolution dans le temps du nombre de téléchargements depuis le site web du PPECF

1.2.2 La newsletter PPECF

Par ailleurs, la 14^{ème} édition du bulletin d'information du PPECF a été publiée le 11 Mars 2019. Au total, douze sujets ont été développés dans cette édition :

- i) la certification forestière, en voie de devenir une obligation au Gabon ;
 - ii) les recommandations du deuxième think tank de l'ATIBT ;
 - iii) la relance du processus PAFC/PEFC en Afrique centrale ;
 - iv) la consolidation de la stratégie FSC® dans le bassin du Congo ;
 - v) le point sur le coaching PPECF des entreprises vers la certification ;
 - vi) l'élaboration d'un guide vers la certification forestière ;
 - vii) l'optimisation du transport fluvial du bois en Afrique Centrale à travers une étude au nord Congo ;
 - viii) l'approche holistique du PPECF en soutien aux forêts communautaires ;
 - ix) l'approche régionale de lutte contre le VIH SIDA dans le secteur forestier du bassin du Congo ;
 - x) l'étude portant sur l'élaboration d'un guide de gestion faune ;
 - xi) la promotion et la valorisation des essences tropicales africaines ;
 - xii) l'amélioration de l'image des bois tropicaux en Europe à travers le programme marketing de l'ATIBT ;
- et xiii) la présentation de la méthode SROI, comme outil d'évaluation participative et consensuelle du PPECF II.

Pour l'occasion, la liste de diffusion a été revue, ce qui a permis d'intégrer de nouveaux destinataires, notamment ceux identifiés dans divers fora (concessionnaires, bureaux d'études, Ongs, etc.). La liste est ainsi passée de 675 à 698 destinataires.

1.2.3 Communication ciblée

Pour rappel, en vue de renforcer la communication ciblée du Programme sur la thématique « Gestion durable et certification forestière », plusieurs interventions ont été initiées par la CgP en collaboration avec des partenaires locaux spécialisés en communication locale « grand public » sur des thématiques forestières. Il s'agit entre autres de l'ONG CAP DEVELOPPEMENT qui souhaite renforcer et assurer la continuité de l'intervention « Cinéma itinérant sur sites forestiers du Cameroun », et de l'ONG SAILD LA VOIX DU PAYSAN, pour une approche collaborative de communication vers les populations locales (des zones forestières) et le grand public. Ainsi, plusieurs séances de réflexion ont été tenues avec ces partenaires à cet effet. Pour l'instant, la requête relative à la poursuite du « cinéma itinérant » a été transmise à la CgP par CAP DEVELOPPEMENT pour évaluation.

S'agissant de la communication via des ouvrages de référence, 485 exemplaires (en version « papier ») du web livre « Forêts d'Afrique centrale pour toujours » ont été reçu par la CgP. Une quarantaine d'exemplaires ont été offerts aux membres du CDO lors de la septième session, tenue les 19 et 20 mars à Douala, notamment aux organisations de la société civile présentes. Le reste des documents sera distribué aux partenaires du PPECF et de la COMIFAC, suivant un plan en cours d'élaboration.

Pour ce qui est de la collaboration avec la COMIFAC, le Secrétariat Exécutif COMIFAC a été appuyé dans la mise en œuvre de sa stratégie et son plan d'actions de communication, au travers du

« Comité permanent de communication de la COMIFAC ⁵⁴ ». Par ailleurs, l'expert S&E PPECF a pris part aux travaux du « comité ad hoc d'évaluation » des candidatures, en vue du recrutement d'un « Expert Communication COMIFAC », lesquels ont contribué au recrutement de Mme Louissette NGO YEBEL à ce poste.

Par ailleurs, la CgP organise et/ou participe à des réunions et ateliers divers dans les pays cibles, pour mieux informer les partenaires et bénéficiaires sur les modalités de collaboration (voir § 5, relatif aux activités de la CgP)

1.2.4 Organisation du 7^{ème} Comité de Décision et d'Orientation (CDO) du PPECF

Le 7^{ème} Comité de Décision et d'Orientation (CDO) du Programme de Promotion de l'exploitation certifiée des forêts (PPECF) s'est tenue les 19 et 20 mars 2019 à Douala, Une trentaine de participants (membres statutaires, invités et personnes ressources⁵⁵) ont pris part à ces travaux, sous la présidence du Secrétariat exécutif de la COMIFAC et du Programme GIZ Appui-COMIFAC

A cette occasion, ont été présentés :

- des actions en cours et les résultats obtenus (ou attendus), spécifiquement dans le cadre : i) *du soutien au PAFC Régional; ii) de l'appui conseil aux entreprises asiatiques [cas de la société ASI], iii) et du Programme marketing autour de la marque « Fair & Precious » ;*
- les lignes directrices de la phase II du PPECF ;
- des interventions en préparation, notamment: i) *la fiscalité réduite compensée ; ii) la plateforme de courtage en ligne pour les forêts communautaires ; iii) l'intensification du programme marketing [synergie STTC, projet Dryades] ; vi) la promotion de la bonne gouvernance à l'échelle de huit paysages pilotes ; v) l'appel à propositions sur l'EFIR ; vi) la présentation du logiciel Pallitracks ;*
- les principaux indicateurs de suivi et la matrice SROI du Programme ;
- les engagements, liquidation et taux d'absorption au 15 mars 2019 ;
- le rapport d'audit financier : de septembre 2017 à décembre 2018.

Les différentes présentations ont donné lieu à de nombreuses séances de questions-réponses, qui ont abouti aux recommandations ci-après :

Recommandations générales du 7^{ème} CDO

1. Les lignes directrices du PPECF 2 sont confirmées sous réserve de la prise en compte des recommandations spécifiques à chaque intervention.
2. La COMIFAC devra mener des actions de sensibilisation en direction des Administrations pour une meilleure implication du niveau politique dans les projets et programmes ;
Ainsi, la participation des Ministères des eaux et forêts des différents pays, devra être mieux assurée, car ils sont membres statutaires du CDO du PPECF
3. Sensibiliser les bénéficiaires finaux des appuis du PPECF et mener une réflexion en vue d'une meilleure prise en compte du genre dans les appuis du PPECF.

⁵⁴ Pour rappel, le Comité permanent de la communication COMIFAC auquel fait partie le PPECF, a été créé par décision N°0021 COMIFAC/SE/16, portant création dudit Comité par le SE COMIFAC, ceci dans le but d'un appui au volet communication relatif à la mise en œuvre du plan de convergence pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale (2015-2025).

⁵⁵ Représentés par la société civile (SEEAC), le bailleur (KFW), les labels de certification (FSC, PEFC), les organisations interprofessionnelles (ATIBT, UFIGA, GFBC), une ONG de conservation (WCS), des bureaux d'études (BFC, PROSYGMA), des consultants, et l'équipe de la cellule de Gestion PPECF (CgP).

4. Le dispositif de suivi évaluation devra être consolidé par :
 - ✓ *un rapprochement du PPECF avec les concessionnaires et autres acteurs, pour récupérer les situations T0 de certains indicateurs ;*
 - ✓ *reformuler les indicateurs I4 et I5 sous forme d'indicateurs de résultats ;*
 - ✓ *simplifier la présentation de l'outil SROI PPECF et limiter le concept au débat et donc de ne pas en faire un outil de communication et de reporting, vu son caractère très spéculatif.*
5. Les prévisions budgétaires pour le montant additionnel de 10 millions d'Euros sont adoptées sous réserve comme de règle, des ANO du bailleur. Sur ce point, la CgP doit :
 - ✓ *intégrer le budget alloué au consultant ECO - Consult /Oréade brèche pour une prolongation de deux années;*
 - ✓ *structurer le nouveau budget suivant le cadre logique de la convention de financement ;*
 - ✓ *pour toutes les propositions (e.g. la valorisation des déchets bois), capitaliser les expériences antérieures.*

Sur l'AXE 1 : norme/institutions

6. Poursuivre les appuis vers une approche PAFC Régional et au FSC Régional :
 - ✓ *veiller à l'implication des institutions et la COMIFAC dans les actions à mettre en œuvre, notamment à la consultation des parties prenantes.*
7. Appuyer les forêts communales et communautaires en vue d'assurer une amélioration des pratiques d'exploitation et par là des bénéfices au profit des communautés, par :
 - ✓ *une étude de faisabilité de la « plateforme de courtage » pour mieux cerner et pallier les éventuelles difficultés ;*
 - ✓ *la prise en compte des résultats d'expériences proches (observatoire des prix, etc.) ;*
 - ✓ *la promotion d'une certification de groupe ;*
 - ✓ *la valorisation des ressources forestières autres que le bois.*
8. Poursuivre les réflexions en vue de la réduction de la fiscalité compensée (RFC) :
 - ✓ *l'étude du CIRAD sera attentive à trouver et proposer des mécanismes qui amortissent le différentiel compétitif entre pays de la sous*région, qu'une réduction de fiscalité compensée pourrait induire.*
9. Promouvoir de la bonne gouvernance à l'échelle du paysage :
 - ✓ *tester l'approche « paysage » sur une situation pilote, en capitalisant l'expérience des approches analogues, notamment celle des « Forêts modèles » ;*
 - ✓ *promouvoir des outils de traçabilité (PALLITRACK et autres) en collaboration avec d'autres organisations de l'interprofession (notamment UFIGA au Gabon) et tenter de créer des passerelles avec les systèmes centraux de l'administration (tel le SIGIF2 au Cameroun).*
10. Renforcer les formations (notamment EFIR) dans le secteur forêt-environnement :
 - ✓ *outre les cadres d'entreprises forestières, ouvrir également les formations aux cadres d'administration publiques;*
 - ✓ *impliquer les institutions de formation (RIFFEAC, doctorants) de la région dans le développement et l'utilisation des modules de formation en E-learning.*

Sur l'AXE 2 : règles de l'art

11. Poursuivre le coaching aux entreprises forestières :
 - ✓ *élaborer un argumentaire sur les avantages de la certification forestière, sous tendu par des indicateurs de performance économique, elle-même induite par l'organisation liée à la certification ; et démontrer l'intérêt d'internaliser certaines tâches clé par les concessionnaires (e.g. l'inventaire d'exploitation) ;*

- ✓ *faciliter autant que possible et nécessaire des visites de partage d'expérience entre concessionnaires (« parrainage ») déjà certifiés et ceux souhaitant s'engager vers l'obtention d'un certificat au travers des organisations professionnelles (GFBC, UFIGA, etc.);*
- ✓ *mettre en place un dispositif d'anticipation et de réponse à d'éventuelles interpellations de certaines ONG (documentation, communication de crise et mécanisme de plaintes).*

12. Promouvoir la valorisation des sous-produits (charbon de bois, etc.), PFNL et des valeurs additionnelles (e.g. molécules à haute valeur ajoutée) à travers la certification :

- ✓ *poursuivre les études visant à valoriser d'autres ressources forestières que le bois dans une approche de bénéfices partagés avec les populations locales en prenant en compte leur droit territoriaux;*
- ✓ *veiller à la prise en compte des dispositions internationales en la matière, ratifiées par les pays, tel le protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages (APA) ;*
- ✓ *capitaliser les expériences sous régionales passées visant la valorisation du bois (projet GIZ, projet BAD).*

13. Poursuivre des tests d'utilisation de nouvelles technologies dans l'exploitation forestière certifiée et la lutte anti-braconnage tout en veillant à impliquer davantage les populations locales (le renseignement, la récolte des données, etc.) ;

- ✓ *poursuivre les tests drone et l'optimisation du logiciel SMART ;*
- ✓ *appuyer l'approche éco-gardes communautaires en RCA ou autre pays, et d'une façon générale, mieux impliquer les riverains dans la récolte de données et incitations diverses à l'échelle de la communauté.*

14. Poursuivre les appuis EFIR aux concessionnaires

- ✓ *poursuivre l'intégration drone dans le monitoring EFIR ;*
- ✓ *la formation en E-learning pour le plus grand nombre;*
- ✓ *rechercher la collaboration avec d'autres projets sous régionaux tel ADEFAC.*

Sur l'AXE 3 : communication

15. Poursuivre la mise en œuvre du programme Marketing autour de la marque « Fair and Precious »

- ✓ *veiller à produire davantage de statistiques et d'indicateurs pouvant démontrer l'impact des actions mise en œuvre dans le cadre du marketing ;*
- ✓ *collaborer avec les plateformes (telle STTC) et fédérations nationales (telle « Le Commerce du bois ») avec lesquelles, des synergies sont à développer ;*
- ✓ *renforcer le lien entre les actions menées autour de la marque F&P et les objectifs du développement durable (ODD).*

16. Soutenir le Label COMIFAC :

- ✓ *appuyer la COMIFAC dans cet objectif ;*
- ✓ *la COMIFAC devra poursuivre les discussions en interne, puis élargir la réflexion à l'ensemble des acteurs et partenaires de la sous-région, en vue de mieux définir les enjeux (harmonisation de procédures ; accréditer des standard de certifications, etc.).*

17. Renforcer la communication grand public dans la sous-région :

- ✓ *mener des actions visant le renforcement de la communication sur la certification forestière et la gestion durable aux niveaux régional, national et local.*

2 Suivi - évaluation

Pour rappel, le dispositif de suivi-évaluation du PPECFII, suivant une approche de gestion axée sur les résultats (GAR), prévoit principalement :

- des tableaux de bord (de suivi des interventions, et de suivi des indicateurs);
- un système d'analyse du retour social sur investissement (SROI) du Programme ;
- un système (d'archivage physique et numérique) de la documentation technique.

2.1 Tableaux de bord de suivi-évaluation

Le système propose deux types de tableaux de bord : l'un pour le suivi-évaluation général des interventions, et l'autre pour le suivi-évaluation des indicateurs du Programme, présentés dans les rapports semestriels.

2.1.1 Suivi-évaluation des interventions du programme

Le tableau de bord du suivi des interventions⁵⁶ est opérationnel et à jour. Tous les systèmes d'alertes sont fonctionnels. L'ensemble du dispositif a été mis à contribution pour la préparation du 7^{ème} CDO, notamment l'évaluation du taux de réalisation du PTBA 2018 du PPECF, et pour la production de quelques statistiques sur le délai d'instruction, et sur les contributions au budget des interventions du Programme (figures ci-dessous).

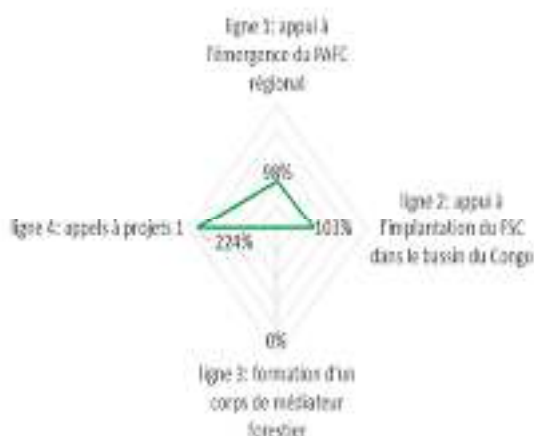
Globalement, il en ressort que le taux d'engagement budgétaire du PTBA 2018 est estimé à 60%, tandis que le ratio [pourcentage d'engagement contractuel / pourcentage de temps écoulé] est de 1,6, soit un taux d'engagements nettement supérieur à la période de temps écoulé.

Spécifiquement,

- le taux d'engagement sur la composante 1 est de 129%, pour trois fois plus d'engagements que la période de temps écoulée ;
- le taux d'engagement sur la composante 2 est de 49%, pour un taux d'engagements quasiment équivalent à la période de temps écoulée (1,3) ;
- le taux d'engagement de la composante 3 est de 31%, avec un léger retard sur les engagements par rapport à la période de temps écoulée (0,8).

⁵⁶ Pour rappel, le tableau du suivi des interventions permet un suivi détaillé des interventions, et évalue annuellement le niveau de réalisation des activités du PTA PPECF. Il donne aussi des estimations statistiques diverses en lien avec les interventions (par pays, par prestataire, par typologie d'intervention, etc.). Il est organisé en quatre principales sections :

- « informations générales sur l'intervention » (section 1) ;
- « suivi de la contractualisation » (section 2), qui permet de suivre l'ensemble du processus de contractualisation, de s'assurer de la disponibilité des documents administratifs relatifs, et d'estimer les délais moyens observés ;
- « échéances contractuelles » (section 3), qui permet de suivre le processus de reporting de chaque intervention, en lien avec les délais contractuels, et de déclencher automatiquement les alertes nécessaires, à travers une programmation intuitive à base de codes couleurs ;
- « échéances de paiements » (section 4), qui permet de suivre les étapes de paiements, conformément aux prévisions contractuelles. Cette section intègre également un système simplifié et intuitif d'alertes.



	Prévu en CDD (€)	Engagé contrat (€)
Total AXE I -->	1 445 353	1 868 558

Taux d'engagement composante 1 = 129%

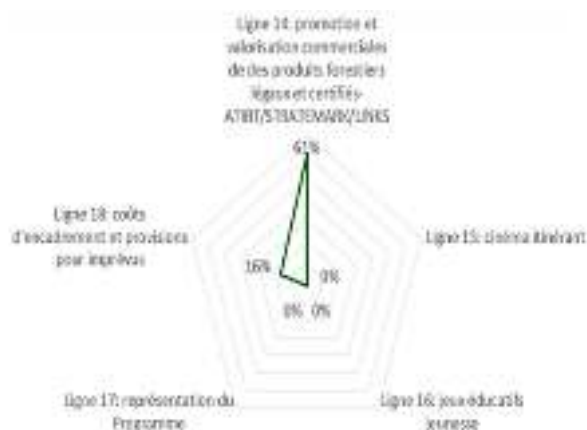


	Prévu en CDD (€)	Engagé contrat (€)
Total AXE II -->	5 655 000	2 797 621

Taux d'engagement composante 2 = 49%

% d'engagement contractuel / % Période écoulée (48 mois) --> 3,60

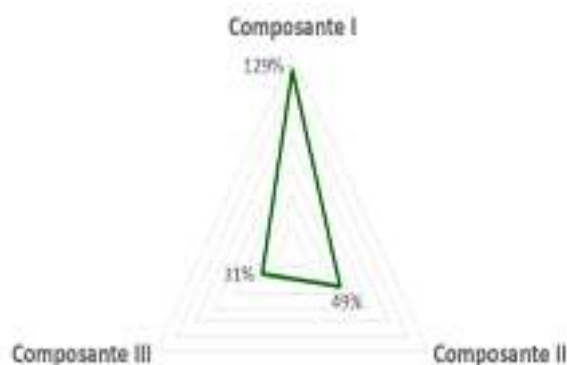
% d'engagement contractuel / % Période écoulée (48 mois) --> 1,38



	Prévu en CDD (€)	Engagé contrat (€)
Total AXE III -->	1 539 738	489 919

Taux d'engagement composante 3 = 31%

% d'engagement contractuel / % Période écoulée (48 mois) --> 0,86



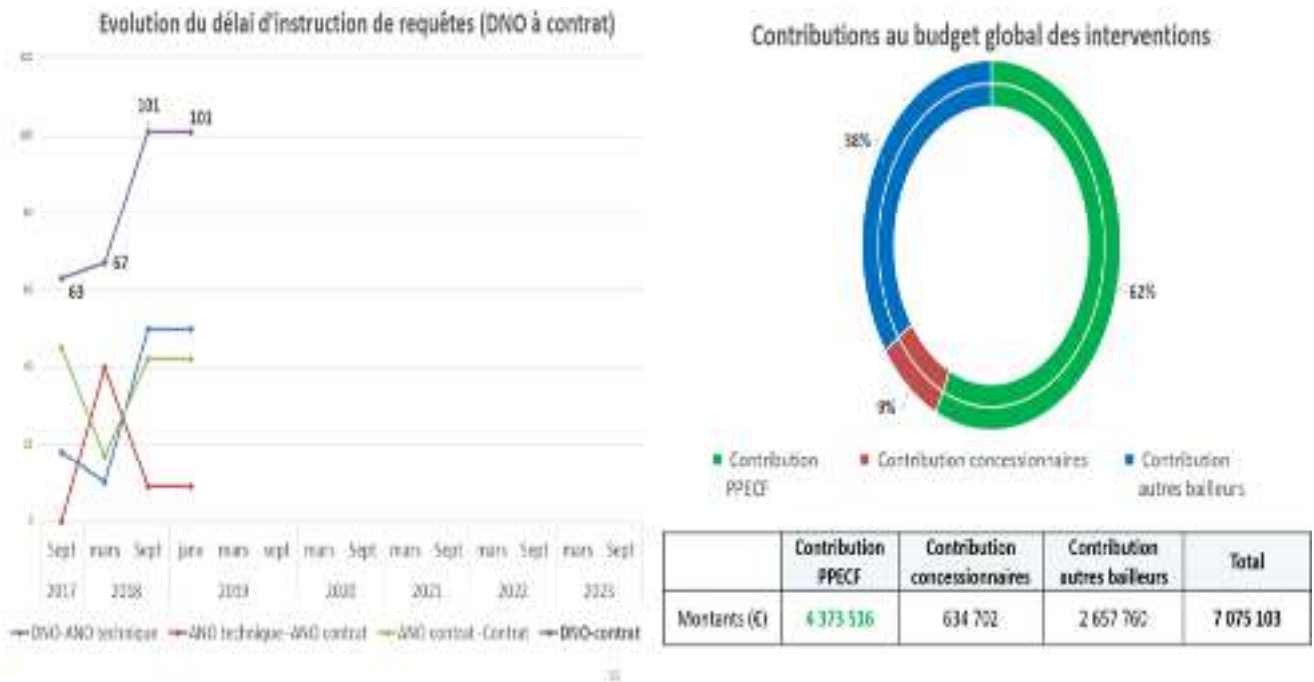
	Prévu en CDD (€)	Engagé contrat (€)
Total PTBA 2018 -->	8 630 460	5 136 082

Taux d'engagement sur le PTBA 2018 = 60%

% d'engagement contractuel / % Période écoulée (48 mois) --> 1,6

Le délai d'instruction des requêtes s'est considérablement rallongé, du fait d'un renforcement de la procédure d'instruction des requêtes, notamment pour le coaching PPECF, qui est désormais ouvert aux entreprises s'engageant nouvellement dans la certification. Le délai est ainsi passé de 63 jours (septembre 2017) à 101 jours (présentement).

Les statistiques indiquent également une forte contribution d'autres bailleurs, et des concessionnaires au budget global des interventions PPECF, soit respectivement 38% et 9%, pour un total, fin mars 2019, de 48% de contribution financière externe au Programme.



2.1.2 Suivi évaluation des indicateurs du programme

Le dispositif de suivi-évaluation des indicateurs du PPECF a été revu, notamment le cadre logique de la convention de financement BMZ 2015 68 203, dont certains indicateurs additionnels ont été formulés. La matrice de suivi évaluation est à jour, et a servi de base pour la présentation de l'état d'avancement (résultats et la performance) du Programme, lors du 7^{ème} CDO.

Globalement, le processus de renseignement des indicateurs est assez avancé, mais, il reste encore quelques indicateurs dont les situations de référence sont à renseigner, et d'autres qui sont à reformuler sous forme d'indicateurs de résultats (Cf. recommandation n°4 du 7^{ème} CDO)

2.1.3 La matrice SROI PPECF

Pour rappel, la matrice SROI PPECF a été développée sur un tableau Excel, constitué d'un ensemble d'onglets qui présentent la démarche et jalonnent le processus d'évaluation, tel que recommandé par le guide SROI (Version 2011, ESSEC). Le tableur Excel comporte :

- i) un glossaire pour la définition de concepts spécifiques au SROI ;
- ii) des cartes d'impacts permettant d'évaluer le ratio SROI pour chaque Axe prioritaire du PPECF II;
- iii) une feuille d'indication des valeurs SROI par intervention.

La matrice SROI PPECF a été également présentée lors du 7^{ème} CDO du PPECF, notamment dans des aspects contextuels et méthodologiques.

Globalement, cette présentation a permis de passer en revue, et d'expliquer étape par étape, la méthode d'estimation du ratio SROI PPECF, pour l'instant, réalisée sur la base des résultats enregistrés sur la première année de mise en œuvre de la phase II (notamment relatifs à deux interventions clôturées, toutes liées à la composante I). Ainsi, l'analyse détermine une valeur du ratio

entre 4 et 5, ce qui signifie que chaque € de financement PPECF, génère actuellement autour de 5 € de bénéfices⁵⁷. Autrement dit, 1 € induit un changement de la situation qui peut être valorisé à environ 5 €.

Néanmoins, le CDO recommande de simplifier la présentation de l'outil SROI PPECF et de limiter le concept au débat et donc, de ne pas en faire un outil de communication et de reporting, vu son caractère très spéculatif.

⁵⁷ Attention, il ne s'agit pas nécessairement de bénéfices monétarisés.

2.2 Suivi financier du Programme pour la période

Taux de décaissement du PPECF II au 31 mars 2018

Résumé des engagements au 31 janvier 19

N° de contrat	Pays	Concessionnaire(s) ou bénéficiaire(s) direct(e)	Libellé	contractualisation								Statut
				Avis de non-objection COMIFAC/OPW	N° DNO	Prectataire	Montant contractuel (F)	Durée de l'intervention	Date de contractualisation	Montant liquidé		
1er semestre (15 septembre 17 au 15 mars 18)												
Hors contrat	Tous	Tous	Production d'un film de vidéo commémoration des concessionnaires du bassin du Congo à l'Ab-POL de traverser l'océan au MINPDR d'un guide de survie de la grille des nouveaux aménagements	mail RW	mail RW	AIRI	17 670	05	11/09/2017	17 670	Clôturé	
Hors contrat	Cameroon	Concessions minières		mail RW	mail RW	Nature 1	5 280	03	03/20/2017	5 280	Clôturé	
Lignes ministères	Tous	COO	Organisation du premier COO de la phase II			GP	75 058			75 058	Clôturé	
Hors contrat	Tous	COMIFAC	Appui à la programmation et au plan de stratégie de la COMIFAC	11/01/2018	169	COMIFAC	6 270	1 semaine		6 270	Clôturé	
Hors contrat	Tous	COMIFAC	Appui à la préparation du Conseil des Ministres de la COMIFAC de février 2018	11/01/2018	170	COMIFAC	3 020	1 semaine		3 020	Clôturé	
Hors contrat	Tous	Tous	Formation Lead Auditor en Gestion des Risques (GR) et Outils de Fiabilité (FoD)	NA	NA	Rain Forest Alliance	3 805	1 semaine		3 805	Clôturé	
Hors contrat	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	538	6 mois		538	Clôturé	
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de émissions de la GSP	NA	NA	NA	17 354	6 mois		17 354	Clôturé	
Hors contrat	Cameroon	INTEP	Installation et soutien à distance du logiciel comptable INFOR Business	NA	NA	SPA	7 250	12 mois		7 250	Clôturé	
Hors contrat	Tous	Tous	Frais IMS pick-up	NA	NA	NA	244	12 mois		244	Clôturé	
Hors contrat	Cameroon	COMIFAC	Cérémonie signature officielle COMIFAC, Ambassade Allemagne	NA	NA	NA	876	1 journée		876	Clôturé	
Lignes ministères	Commun	COMIFAC	Séances de COMIFAC	NA	NA	NA	150	17 mois		150	Clôturé	
Hors contrat	Commun	Tous	Frais réunions	NA	NA	NA	76	6 mois		76	Clôturé	
009	Tous	Tous	Caractérisation de classes de résistance de pesticides	7/02/2015	37	AIRI/FOBA	80 177	10 mois	28/01/2016	76 616	Clôturé	
010	Tous	Tous	Caractérisation de classes de résistance de pesticides (suite)	7/02/2015	17	AIRI/FOBA	79 200	10 mois	28/01/2016	-	En cours	
012	ROA	Group Rougier	Etude d'impact environnemental et social	17/11/2017	166	TERRA	0	11 mois		0	Abandonné	
015	Gabon	Parties prenantes Gabon	Appui à la lutte contre l'exploitation forestière illégale au Gabon. Appui à l'urgence et à la validation du système national de certification forestière FSC au Gabon	10/11/2017	167	Conservation et Justice	150 000	24 mois	14/11/2017	25 000	En cours	
024	Cameroon	Parties prenantes Cameroon	certification forestière FSC au Cameroon	2/02/2018	168	FSC International	0	10 mois		-	Abandonné	
025	Congo	IFO/IB-DIAM/Rougier	Evaluation et remédiation du fonctionnement des PROGFP et USAB des sociétés CIB, IFO et Mokabi	23/02/2018	171	Conservation et Justice	22 400	3 mois		10 056	En cours	
026	Congo	IFO/IB-DIAM/Rougier	Evaluation et remédiation du fonctionnement des PROGFP et USAB des sociétés CIB, IFO et Mokabi	23/02/2018	174	Orout	18 200	3 mois		18 096	Clôturé	
Total-or							428 635			248 624		

PPECF II – 3^{ème} rapport semestriel – octobre 2018 – mars 2019

2 ^{ème} semestre (15 mars 18 au 31 décembre 18)											
Mont montant	Banion	Tous	Montant travaux des participants à la mission SNEC au Gabon	NA	NA	NA	2 127	1 semaine	2 127	En cours	
Mont montant	Tous	COMIFAC	Prés de missions au NA pour accéder à la réunion AIRE à Paris	NA	NA	NA	345	1 semaine	345	En cours	
Mont montant	Gabon	COMIFAC	Financement de l'atelier FNUT à Douala	NA	NA	NA	12 606	3 jours	12 606	En cours	
Mont montant	Gabon	Tous	Contribution à l'événement Woodshow organisé par l'ATIST au Gabon	23/05/2018	164	ATIST	21 000	1 semaine	21 000	En cours	
Mont montant	Tous	Tous	Frais d'impression de Claude Gendie pour l'atelier "Avenir de la filière bois dans le Bassin du Congo" organisé par l'ATIST à Kinshasa	NA	NA	Claude Gendie (D. SADI)	4 000	3 jours	4 000	En cours	
Mont montant	Gabon	COMIFAC	Financement spécial pour leur participation à l'événement Woodshow au Gabon	6/05/2018	166	NA	20 030	1 semaine	20 030	En cours	
Mont montant	Tous	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	5 337	5 mois	5 337	En cours	
Mont montant	Tous	Tous	Frais de missions de la COP	NA	NA	NA	27 174	8 mois	27 174	En cours	
Mont montant	Tous	Tous	Travaux de impressions	NA	NA	NA	4 677	7 mois	4 677	En cours	
Mont montant	Gabon	Tous	Production fournitures PPECF (papier, stylos, porte-document...)	NA	NA	NA	2 305	2 semaines	2 305	En cours	
Mont montant	Gabon	Tous	Envoi courriers	NA	NA	NA	412	2 mois	412	En cours	
Mont montant	France	Tous	Coût de location Press	NA	NA	Stéphane Pinguet	10 180	Tous les 15 jours	10 180	En cours	
Mont montant	Kinshasa	COMIFAC	Atelier de travail du SNEC	NA	NA	NA	24 000	4 jours	24 000	En cours	
Mont montant	Brazzaville	SEDEC	Séminaire Inéditoriale SEDEC	NA	NA	NA	6 708	4 jours	6 708	En cours	
Mont montant	Tous	ATIST	Appui à l'ATIST (présentation graphique, e-mailing déplié, conférence STTC)	NA	NA	LG Design Graphic/Bianca	20 751	2 mois	20 751	En cours	
Mont montant	Belgique	COMIFAC	Réunion FFBC Bruxelles du 23 au 25 novembre 18	NA	NA	NA	32 626	1 semaine	32 626	En cours	
Mont montant	Brazzaville	COMIFAC	Participation Assemblée atelier SEDEC	NA	NA	SEDEC	1 607	1 semaine	1 607	En cours	
Coût	Tous	Asiteco / IFO	Immatriation de 17 espèces d'arbres dans la certification forestière des écosystèmes tropicaux	19/04/2018	174	Nature +/ORAD/ISA/SUI	190 000	36 mois	-	En cours	
CI27	Tous	Tous	Immatriation de la prise en compte de la certification WFT de l'écologie, dans les processus FLEGT	5/07/2018	162	ATIST	772 340	22 mois	30/07/2018	115 000	En cours
CI29	Tous	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière bois africaine, à travers la promotion et la valorisation	26/07/2018	170	ATIST	144 000	18 mois	01/08/2018	57 500	En cours
CI30	Tous	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière bois africaine, à travers la promotion et la valorisation	26/08/2018	170	Matsemont	175 400	20 mois	01/08/2018	67 187	En cours
CI31	Tous	Tous	Développer de manière durable et responsable la filière bois africaine, à travers la promotion et la valorisation	26/08/2018	170	Lucas	96 000	20 mois	01/08/2018	54 276	En cours
CI32	Gabon	Tous	De l'Inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement d'outils pour répondre aux exigences des référentiels de	20/07/2018	163	Gabon Agrobiotech	57 500	20 mois	02/10/2018	-	En cours
CI33	Tous	Tous	Capitalisation et vulgarisation des connaissances acquises sur le processus de certification forestière dans les pays en développement	20/07/2018	161	Nature +	180 000	20 mois	05/09/2018	28 175	En cours
CI34	Tous	Tous	De l'Inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement d'outils pour répondre aux exigences des référentiels de	20/07/2018	160	Nature +	25 000	18 mois	05/09/2018	28 180	En cours
CI35	Tous	Tous	Amélioration des équipements matériels par le classement des espèces	01/08/2018	171	ATIST	168 000	20 mois	04/09/2018	28 000	En cours
CI36	Tous	Tous	"Aiming to increase certified areas while honouring promises"	01/08/2018	166	FSC	140 058	22 mois	05/12/2018	40 058	En cours
CI37	Gabon	SOMNAB	Appui coaching vers la certification de l'entreprise	01/08/2018	176	TORCA	112 500	20 mois	-	3 100	En cours
CI38	Congo	IFO	Etude bathymétrique de la zone Senha	4/10/2018	106	GIE SENHA	21 375	3 mois	15/11/2018	11 262	En cours
CI39	Gabon	IFM	Appui coaching vers la certification	4/10/2018	168	IFM	144 000	20 mois	-	-	En cours
CI40	Gabon	PFCO	Contrôle financier PPECF II	24/07/2018	-	Dekolo & Partners	27 073	4 ans	25/10/2018	-	En cours
CI41	Gabon	COB	Lois contre la criminalité forestière	24/10/2018	107	Conservation et Justice	102 600	36 mois	12/11/2018	42 600	En cours
CI44	Tous	Tous	Qualification tandem médiateur de l'écologie forestière	22/10/2018	160	ETHWOOD	40 600	6 mois	12/12/2018	7 120	En cours
CI45	Tous	Tous	Travaux sur la promotion de la gestion durable des forêts	16/11/2018	200	ATIST	25 000	2 mois	12/12/2018	10 000	En cours
CI46	Cameroun	Tous	Impact de la certification sur la conservation forestière	-	196	WFP	181 000	24 mois	14/10/2018	16 000	En cours
							Total -->	2 983 971		723 862	

3ème semestre (01 janvier 19 au 30 juin 19)

Hors contrat	RDC	COMIFAC	Atelier GTGF de la COMIFAC en RDC	NA	NA	NA	24 139	3 jours	NA	24 139	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Envois courriers	NA	NA	NA	225	3 mois	NA	225	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Manjeli Aichatou	Formation OLB de Manjeli Aichatou	22/11/2018	NA	Bureau Veritas	1 638	1 semaine	NA	1 638	Clôturé
Hors contrat	Sao Tome	COMIFAC	Mission SE de la COMIFAC à Sao Tome&Principe	NA	NA	NA	2 729	1 semaine	NA	2 729	Clôturé
Hors contrat	Cameroun	Tous	Frais bancaires	NA	NA	NA	533	1 mois	NA	533	Clôturé
Hors contrat	Europe	Tous	Prestations média/graphique/intervention site webdesign du marketing Fair&Precious	NA	NA	Open 2 Europe/Bianca graphisme/LG Design	15 624	6 mois	NA	15 624	En cours
Hors contrat	Cameroun	Tous	Organisation 7ème CDO	NA	NA	NA	12 303	1 mois	NA	12 303	Clôturé
Hors contrat	Tous	Tous	Frais de missions de la CGP	NA	NA	NA	2 777	3 mois	NA	2 777	Clôturé
Hors contrat	Gabon	Ondoua Adolphe	Formation OLB Ondoua Adolphe par NEPCON	NA	NA	NA	1 263	1 mois	NA	1 263	Clôturé
C128	TLP	Tous	Développement certification PAFC en Afrique Centrale	6/06/2018	180	ATIBT	400 000	30 mois	22/01/2019	60 000	En cours
C142	TLP	Tous	Projet développement certification PACF dans le bassin du Congo			TEREA	96 450	31 mois	22/03/2019	26 520	En cours
C147	Gabon	Precious Woods-CEB	Identification EHPVal	12/12/2018	200	Gembloux Agrobiotech	199 375	48 mois	07/02/2019	0	En cours
C149	Gabon	ASI	Appui coaching vers la certification de l'entreprise ASI			Consortium BFC	224 250	30 mois	15/01/2019	10 200	En cours
C150	TLP	Tous	Upgrading du logiciel anti-braconnage SMART	12/12/2018	199	WCS	203 018	18 mois	22/03/2019	60 000	En cours
C151	TLP	Tous	Intégration l'imagerie drone iDROP certification	19/03/2018	173	Nature+	196 035	40 mois	18/02/2019	67 500	En cours
C152	Gabon	BSO	Appui coaching vers la certification de l'entreprise BSO			TEREA	208 300	30 mois	14/03/2019	0	En cours
C155	RCA	SEFCA	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SEFCA			FRMi	223 470	31 mois	22/03/2019	0	En cours
C156	TLP	Tous	Formation EFIR	21/01/2019	198	Consortium:TFM Consulting-CERAD...	75 728	14 mois	07/02/2019	37 864	En cours
							Total -->	1 887 857		323 315	

TOTAL --> 5 335 676

					Ratios
			Budget total -	8 045 469	
Liquidé	1 514 785				18,8%
Engagé non liquidé	3 820 892				47,5%
Taux d'absorption (engagé + liquidé)	5 335 676				66,3%
			Total jours ---	1 440	
Temps écoulé (jours)	15/09/2017 31/03/2019	555			38,5%

3 Nouvelles interventions à venir

- **Traitement des requêtes suivantes :**

- ✓ projet pilote d'appui au développement local par l'approche micro finance [montant non déterminé] ;
- ✓ appui aux forêts communautaires montant non déterminé] ;
- ✓ étude sur le concept de la réduction de la fiscalité compensée (RFC) par le CIRAD;
- ✓ élaborer un appel à propositions thématique sur les techniques d'exploitation à faible impact ;
- ✓ projet ITTO/ GGSC,
- ✓ communication locale via le cinéma itinérant (ONG CAP-Développement) ;
- ✓ renforcement de la communication grand public et locale à travers des approches mutualisées (ONG SAILD-La voix du Paysan).

- **Demande de non objection pour :**

- ✓ appui aux forêts communautaires montant non déterminé] ;
- ✓ appel à proposition EFIR] ;
- ✓ appui aux APDS et aux permis limitrophes (PEA n° 189, n° 190) ...

- **Contractualisation**

- ✓ intervention VIH –SIDA (DN0 n° 202) ;
- ✓ divers contrats de consultants

4 Recommandations

Le PPECF recommande de :

- intégrer les remarques et lignes directrices émises lors du 7^{ème} CDO de Douala, les 19 et 20 mars ;
- suivre le tableau d'engagements issus du 2^{ème} think tank de l'ATIBT ;
- faire appel à l'innovation et aux idées des partenaires, à travers des appels à propositions thématiques (e.g « les techniques d'exploitation à faible impact).

5 Récapitulatif des principales activités de l'assistance technique

Durant la période de septembre 2018 à mars 2019, les missions suivantes ont été réalisées par la CgP.

N° d'ordre de mission	Lieu/ Période	Objet	Participants CgP	Cible	Réalisations / Résultats
025	Europe, 17 - 28 septembre 2018	Participation au Comité de pilotage du plan marketing de l'ATIBT (dans les locaux de l'AFD) et rencontre de partenaires	Romain LORENT	ATIBT Consultants	<ul style="list-style-type: none"> Participation au Comité de pilotage du plan marketing de l'ATBT (dans les locaux de l'AFD) ; Plusieurs rencontre préparatoires aux interventions PPECF, notamment avec le consultant STRATEMARK, « Le Commerce du bois » ; Vincent Pele [Ligne 11: Développement d'outils logiciels de monitoring].
026	Douala, 04-05 Octobre 2018	Réunion avec le projet FINFORTROP	Romain LORENT	FINFORTROP	<ul style="list-style-type: none"> Quelques pistes de synergies possibles ont été évoquées.
028	Kinshasa, Brazzaville 23 Octobre – 02 Novembre	Participation aux l'atelier de la COMIFAC et du CIDT sur la gouvernance forestière en Afrique Centrale (Kinshasa et Brazzaville).	Eric DASSIE	Groupe Gouvernance Forestière de la COMIFAC, Partenaires à la GDF	<p><u>GTGF COMIFAC</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Planification opérationnelle et relance des activités du Groupe de travail gouvernance forestière (GTGF) de la COMIFAC ; Validation de deux études pilotes en cours (Kinshasa) ; Désignation des membres du GTGF. <p><u>Forum CIDT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation du PPECF II et des actions en lien avec la Gouvernance forestière en Afrique centrale ; Participation aux réflexions dans les « Stream » ; Discussions avec de potentiels bénéficiaires du PPECF notamment le président de la CEFDHAC RDC.
029	Libreville 21-25 Novembre	Participation au « <i>forum pour la généralisation de la certification dans la filière forêt - bois au Gabon</i> ».	Eric DASSIE	Partenaires / acteurs du secteur forêts environnement au Gabon	<ul style="list-style-type: none"> Représentation officielle du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC Participation aux réflexions autour de la décision du président Gabonais de rendre obligatoire la certification forestière d'ici à 2022 au Gabon.

030	Douala, 23 Octobre 2018	Rencontre avec la société VICWOOD	Romain LORENT	VICWOOD	<ul style="list-style-type: none"> • Rétrocession au PPECF du drone.
032	Bruxelles, 25-27 Novembre 2018	Participation à la 18ème réunion du PFBC à Bruxelles	Romain LORENT	Partenaires et bénéficiaires du PPECF II	<ul style="list-style-type: none"> • Développement du réseau du PPECF.
033	Nogent sur Marne (Paris) 08 - 10 Janvier 2018	Participation au 2ème think tank sur la gestion durable des forêts organisé par l'ATIBT	Romain LORENT	Partenaires et bénéficiaires du PPECF II	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des réflexions et engagements issus du 1er think tank. Nouveau tableau d'engagements thématiques.
034 et 035	Douala 12-15 Février 2019	Participation à l'atelier de planification du nouveau projet GIZ Appui COMIFAC	Eric DASSIE, Romain LORENT	Projet GIZ « Gestion Durable des Forêts », Projet GIZ « Appui COMIFAC », SE COMIFAC	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la planification opérationnelle et à recherche de synergies entre le projet GIZ Appui COMIFAC et le PPECF ; Présentation de la phase II du PPECF, et capitalisation sur la phase I, en lien avec les actions complémentaires de la GIZ.
036	Nkolandom 26 Février-02 Mars 2019	Participation à l'atelier de planification du PTBA 2019 de la COMIFAC	Eric DASSIE	COMIFAC	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des appuis 2018 du PPECF au SE COMIFAC • Participation à la planification opérationnelle et à recherche de synergies entre bailleurs; • Discussions en vue des appuis éventuels du PPECF II au PTBA 2019 du SE COMIFAC.
038 et 039	Douala, 17 Mars – 20 Mars 2019	Participation au 7 ^{ème} Comité de Décision et d'orientation du PPECF	Romain LORENT, Eric DASSIE, Michel MIDRE	Membres du CDO, partenaires, consultants.	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan de la première année de la seconde phase du PPECF, • Présentation et adoption des lignes directrices de la deuxième année (janvier - décembre 2019) ; • Présentation de l'analyse SROI du PPECF, des indicateurs du programme, et des conclusions de l'audit comptable 2018 ; • Prévisions budgétaires pour l'année 2019 ; • Recommandations pour la suite de la mise en œuvre du Programme.

Coaching PPECF / Diagnostics (3^{ème} semestre)						
Entreprise	Superficie (Ha)	Date diagnostic	Evaluateurs	n° DNO	Date ANO	Observations
ASI	206 615	Septembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> • Jean Paul GRANDJEAN • Laetitia KOMBILA 	203	13/12/2018	
SIFCO	621 120	Janvier 2019				
SEEF	438 005	Février 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Jean Paul GRANDJEAN • Laetitia KOMBILA • serge MOUIDY (Observateur) 			
ASIA Congo	803 403	Mars 2019	<ul style="list-style-type: none"> • Nicolas Perthuisot 			
Total sur le semestre	2 069 143					

Instruction de DNO par la CgP					
Rappel du processus d'instruction	N° DNO	Item	Montant de la DNO (€)	Date envoi de la DNO à la KFW	ANO de la KFW
Demande de financement (Bénéficiaire) ↓	189	Etude Eticwood	199 700	07/06/2018	22/10/2018
	190	Malette CLIP	196 000	06/07/2018	<i>En préparation</i>
Elaboration d'une grille d'évaluation préliminaire de la requête (CgP) ↓	193	Coefficients de passage CIRAD : tests technologiques de caractérisation d'essences de promotion	43 100	05/11/2018	18/11/2018
	197	lutte contre la Criminalité Faunique dans et autour de la concession forestière de Precious Woods-CEB	199 600	27/08/2018	24/10/2018
Préparation de la DNO / Consolidation (CgP & Bénéficiaire) ↓	198	Formations EFIR	152 248	18/10/2018	21/01/2019
	199	Upgrading du logiciel SMART	199 150	16/10/2018	12/12/2018
	200	Identification d'essences à haut potentiel de valorisation (EHPVal)	199 150	18/10/2018	12/12/2018
Soumission de la DNO à la KFW pour non objection (CgP) ↓	201	Appui à l'opérationnalisation du think tank ATIBT	198 950	13/10/2018	
	202	Approche régionale de lutte contre le VIH SIDA	116 622	26/10/2018	04/01/2019
	203	Appui coaching vers la certification de l'entreprise ASI (Gabon)	195 275	16/10/2018	13/12/2018
Suivi des ajustement/modifications éventuellement demandés (CgP, KFW/COMIFAC, Bénéficiaire) ↓	204	Appui aux APDS (Aires protégées de Dzanga Sangha) pour un projet pilote impliquant des éco-gardes communautaires dans la surveillance de la réserve	348 562	27/03/2019	<i>En cours d'analyse</i>
	205	Appui filière charbon de bois chez CBG	123 800	05/02/2019	<i>En cours d'analyse</i>
Contractualisation (CgP, KFW/COMIFAC, bénéficiaire)	206	incidence de la certification sur la conservation de la faune	90 000	07/11/2018	18/11/2018
	208	Think Tank pour la promotion de la gestion durable des forêts du Bassin du Congo	25 .000	10/11/2018	16/11/2018

209	Logiciel EKWATO	30 220	13/01/2019	En cours d'analyse
210	participation de la COMIFAC à la 18ème réunion du PFBC à Bruxelles	27 553	09/11/2018	09/11/2018
212	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SEFCA	223 470	24/11/2018	13/03/2019
213	Appui coaching vers la certification de l'entreprise BSO	208 300	01/02/2019	13/03/2019
215	Projet EléPhfor	135 476	29/03/2019	En cours d'analyse
218	Stabilisation IFO, suite au départ de l'Ong WCS du dispositif PROGEPP	60 000	15/03/2019	En cours d'analyse
Total		2 972 176		

Contractualisation (3 ^{ème} semestre)								
N° DNO	Item	Bénéficiaire	Prestataire	Montant PPECF engagé (€)	Date ANO	Date Contrat	n° Contrat	Statut
171	Amélioration des rendements matière par le classement des sciages	Tous	ATIBT	188 000	14/10/18	18/10/18	C135	En Cours
173	Intégration de l'imagerie drone dans la certification forestière en zone tropicale	Pallisco /IFO	"Nature+ /CIRAD	196 035	19/03/18	18/02/19	C151	En Cours
178	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SOMIVAB	SOMIVAB	TEREA	96 855	9/11/18	5/12/18	C137	En Cours
185	Appui coaching vers la certification de l'entreprise TTIB	TTIB	TEREA	146 573	9/11/18	5/12/18	C139	En Cours
188	Appui à la Strategie FSC® pour le bassin du Congo 2018-2020	FSC Régional	FSC Régional	349 958	9/08/18	11/12/18	C136	En Cours
	Audit financier 2019 du PPECF II	PPECF	BEKOLO& PARTNERS	27073	14/10/18	25/10/18	C140	Clôturé
197	lutte contre la Criminalité Faunique dans et autour de la concession forestière de Precious Woods-CEB	CEB PW	Conservation Justice	192 600	24/10/18	13/11/18	C143	En Cours

198	Formations EFIR	Tous	FRMi	75 728	21/01/19	7/02/19	C156	En Cours
199	Upgrading du logiciel SMART	Tous	WCS	199 150	12/12/18	22/03/19	C150	En démarrage
208	Think Tank pour la promotion de la gestion durable des forêts du Bassin du Congo	Tous les partenaires	ATIBT	25 000	16/11/2018	10/12/2018	C145	Clôturé
206	Impact de la certification sur la conservation de la faune	Tous les partenaires	WWF	90 000	18/11/18	19/12/18	C146	En Cours
200	Identification d'essences à haut potentiel de valorisation (EHPVal)	Tous	Gembloux Agro Bio Tech	199 375	12/12/18	7/02/19	C147	En Cours
203	Appui coaching vers la certification de l'entreprise ASI	ASI	BFC	224 250	13/12/18	15/01/19	C149	En Cours
213	Appui coaching vers la certification de l'entreprise BSO	BSO	/CEA /SUNBIR"	208 300	13/03/19	14/03/19	C152	En démarrage
212	Appui coaching vers la certification de l'entreprise SEFCA	SEFCA	TEREA	223 470	13/12/18	11/03/19	C155	En démarrage
			Total	2 442 367				

Rapports transmis à la CgP (3 ^{ème} semestre)						
n° Contrat	Item	Prestataire	Rapport transmis/	Statut	Lien vers site web PPECF	Statut
C099	Test d'affectation des classes de résistance pour six essences africaines	FCBA	▪ Rapport d'avancement			En cours
C100	Test d'affectation des classes de résistance pour six essences africaines	Tu Deft				
C123	Appui à la lutte contre l'exploitation forestière illégale (ALEFI) au Gabon	Conservation Justice	▪ Rapport intermédiaire juillet-décembre 2018 ▪ Rapport annuel 2018	Validé	Confidentiel	En cours
C125	Evaluation et remédiation du fonctionnement des PROGEPP et USLAB des sociétés CIB, IFO et Rougier Mokabi	Conservation Justice	▪ Rapport final	Validé	Confidentiel	Clôturée
C126		Ourout Consulting				
C127	Amélioration de la prise en compte de la certification vérifiée tierce partie, dans les processus FLEGT-REDD	ATIBT	▪ Rapport de démarrage (Janvier 2019)	Validé	Rapport de démarrage C127	En cours
C129	Développer de manière durable et responsable la filière « bois africains » à travers la promotion et la valorisation commerciales de ses produits légaux et certifiés.	ATIBT	▪ Rapport de démarrage, 1er juillet au 30 novembre 2018 (C129)	Validés	Rapport intermédiaire C129	En cours
C130		STRATÉMARK SARL	Rapport intermédiaire Open2 Source F&P (Novembre 2018-Janvier 2019)	Validé	Rapport C130 et C131	En cours
C131		LINKS Europe				
C132	De l'Inventaire au Plan de Gestion de la Faune, développement d'outils pour rencontrer les exigences des référentiels de certification (IPGF)	Gembloux Agro Biotech	▪ Rapport de démarrage, Octobre 2018 à novembre 2018	Validé	Rapport de démarrage C132 et C134	En cours
C134		Nature+				
C136	Appui à la Stratégie FSC® pour le bassin du Congo 2018-2020 : « viser la croissance des superficies certifiées tout en tenant ses promesses »	FSC Intl	▪ 2019 First report Congo Basin Community	Validé	2019 First report Congo Basin Community	En cours

C138	Etude bathymétrique sur la rivière Sangha	GIE-SCEVN	▪ Rapport de mission Février 2019	En examen	Rapport de Mission Fév19 C138	Clôturée
C140	Audit financier 2019 du PPECF II	BEKOLO& PARTNERS	▪ Rapport final	Validé	Confidentiel	Clôturée
C144	Optimisation des rendements matières de l'exploitation forestière (ETICWOOD)	ETICWOOD	▪ Rapport intermédiaire Février 2019	Validé	Rapport intermédiaire C144 Fev19	En cours
C145	Think Tank pour la promotion de la gestion durable des forêts du Bassin du Congo	ATIBT	▪ Rapport final	Validé	Rapport du 2ème think tank ATIBT	Clôturée

Etats de paiements relatifs aux contrats									
N° Contrat	Libellé	Nom du prestataire	Date début	Date Fin	Montant contrat (€)	Paiement durant le semestre (€)	Dépenses totale (€)	Solde (€)	Statut
C100	Test résistance essences bois	Tu Delft	13/03/2018	13/11/2018	59 200	49 200	49 200	10 000	clôturé
C127	Amélioration de la prise en compte de la certification dans le processus FLEGT	ATIBT	30/07/2018	31/05/2020	772 340	135 000	250 000	522 340	En cours
C128	Appui à la mise en œuvre du PAFC	ATIBT	28/01/2019	27/07/2021	400 000	60 000	60 000	340 000	En cours
C129	Marketing des bois africain certifiés en Europe	ATIBT	8/08/2018	7/10/2019	144 000	57 600	57 600	86 400	En cours
C130	Marketing des bois africain certifiés en Europe	STRATEMARK	7/08/2018	7/08/2020	116 600	47 187	47 187	69 413	En cours
C131	Marketing des bois africain certifiés en Europe	LINKS Europe	7/08/2018	7/08/2020	95 700	38 279	38 279	57 421	En cours
C132	Appui au développement du Plan Faune	Gembloux Agro-Bio	2/10/2018	1/04/2021	57 500	21 400	21 400	36 100	En cours
C133	Reboisement en essences locale	NATURE +	2/10/2018	2/06/2020	150 415	45 125	45 125	105 290	En cours
C134	Appui au développement du Plan Faune	NATURE +	2/10/2018	2/05/2021	95 000	40 500	40 500	54 500	En cours
C135	Règles de classement SATA	ATIBT	18/10/2018	17/02/2021	188 000	28 000	28 000	160 000	En cours

C136	Appui à la Stratégie FSC pour le BC	FSC International	6/12/2018	6/10/2020	349 948	49 948	49 948	300 000	<i>En cours</i>
C137	Appui coaching à la certification de la société SOMIVAB	TEREA (Gabon)	5/12/2018	5/06/2021	96 855	14 733	14 733	82 122	<i>En cours</i>
C138	Etude bathymétrique de la Sangha	GIE-SCVEN	12/11/2018	12/12/2018	21 375	10 093	21 375	-	<i>clôturé</i>
C140	Audits financiers du PPECF II	Bekolo&Partners	1/12/2018	31/12/2021	27 073	5 676	5 676	21 397	<i>En cours</i>
C142	Appui au Développement du Standard régional PAFC	TEREA	22/03/2019	21/09/2021	96 050	26 520	26 520	69 530	<i>En cours</i>
C143	Lutte contre la Criminalité Faunique-CEB	Conservation Justice	12/11/2018	12/11/2021	192 600	42 600	42 600	150 000	<i>En cours</i>
C144	Amélioration des rendements matières bois	ETICWOOD SL	7/12/2018	7/06/2019	48 800	29 280	36 600	12 200	<i>En cours</i>
C145	2 ^e réunion sur la gestion durable des forêts	ATIBT	11/12/2018	10/03/2019	25 000	18 975	18 975	6 025	<i>clôturé</i>
C146	Impact de la certification sur la conservation de la faune	WWF Netherlands	19/12/2018	19/12/2022	90 000	16 000	16 000	74 000	<i>En cours</i>
C149	Appui coaching à la certification de la société ASI	BFC/ TFM/ REPAN	1/02/2019	31/07/2021	222 810	10 200	10 200	212 610	<i>En cours</i>
C150	Appui à l'optimisation du logiciel SMART	WCS	22/03/2019	21/09/2020	289 068	60 000	60 000	229 068	<i>En cours</i>
C151	Intégration de l'imagerie drone dans la certification forestière (IDROC)	NATURE +	18/02/2019	17/06/2022	196 035	67 500	67 500	128 535	<i>En cours</i>
C156	Formation EFIR dans le bassin du Congo	BFC/ TFM/ REPAN	7/02/2019	6/04/2020	75 728	37 864	37 864	37 864	<i>En cours</i>
Totaux					3 810 096	911 681	1 045 283	2 764 814	